

Syndicat mixte du Pays de Thiérache

Pays de Thiérache, L'avenir au naturel

Charte de développement durable du Pays de Thiérache



1) Le diagnostic

Juillet 2007

Elaborée par le **Conseil de développement du Pays de Thiérache**, assisté de :

Initialité, Le Sémaphore - 02500 BUIRE, et de

R.C.T., Réseau Conseil en développement Territorial

23, rue Raspail - F-94 200 Ivry-sur-Seine

Tél. : + 33 1 45 15 89 20 - Fax : + 33 1 45 15 89 29

<http://www.rct-territoires.com> - e-mail : info@rct-territoires.com

SOMMAIRE

Sommaire	2
Introduction	3
I. Contexte territorial du Pays de Thiérache	5
1. Un enclavement très relatif.....	5
2. Un émiettement de petits centres	9
3. Une importante dévitalisation démographique.....	9
4. Réflexion sur les enjeux	12
II. Constats et enjeux thématiques « Travailler en Thiérache »	14
1. Situation actuelle.....	14
2. Evolution passée et en cours	20
3. Préparer l'avenir	22
4. Synthèse : propositions de priorités.....	24
III. Constats et enjeux thématiques « Habiter et se déplacer en Thiérache »	25
1. Situation actuelle.....	25
2. Evolution passée et en cours	30
3. Préparer l'avenir	33
4. Synthèse : propositions de priorités.....	34
IV. Constats et enjeux thématiques « Vivre en Thiérache »	36
1. Situation actuelle.....	36
2. Evolution passée et en cours	40
3. Préparer l'avenir	41
4. Synthèse : propositions de priorités.....	42
V. Constats et enjeux thématiques « Accueillir dans un cadre de qualité »	44
1. Situation actuelle.....	44
2. Evolution passée et en cours	48
3. Préparer l'avenir	51
4. Synthèse : propositions de priorités.....	53

INTRODUCTION

Dès la promulgation de la loi Voynet, les collectivités locales de la Thiérache ont songé à se saisir des opportunités qu'elle leur offrait. Conscientes d'être liées par quelques grandes problématiques communes, les Communautés de communes composant le territoire ont éprouvé le besoin de les traiter ensemble. La stratégie initiale reposait en effet sur trois grands principes : l'ouverture du champ du développement local aux problématiques qui dépassent les capacités des territoires isolés, la mutualisation des moyens et la mise en place progressive d'une organisation interterritoriale. Les Communautés de communes de la Thiérache d'Aumale, de la Thiérache du Centre, des Portes de la Thiérache, du Pays des Trois Rivières et de la Région de Guise se sont ainsi groupées pour concevoir une Charte d'aménagement et de développement du pays de Thiérache, en conduisant un état des lieux et un diagnostic. Le Syndicat mixte du pays de Thiérache, créé le 13 janvier 2005 en accord avec le périmètre constaté dès 1999, mène actuellement des études et des actions conçues d'après ces premiers travaux et souhaite les prolonger selon trois axes : amplifier la dynamique économique réamorcée en 1997, préserver l'identité thiérachienne pour en faire un levier de développement, et veiller à un aménagement cohérent de la Thiérache et optimiser son organisation inter territoriale.

Aujourd'hui, le Syndicat Mixte veut actualiser cette charte, et, à la différence de ce qui avait été fait lors de la rédaction de la première charte, souhaite associer les habitants au processus.

A cet effet, un Conseil de Développement a été constitué en juin 2005 en faisant appel aux forces vives de la Thiérache. Un Bureau provisoire, issu de cette assemblée fondatrice, a entrepris de se donner son avis sur l'application de la charte de 2001 et sur les perspectives à lui donner pour les dix prochaines années (2007-2017). Il a ainsi obtenu du Syndicat mixte une assistance et la collaboration de deux consultants, financés par le Fonds National d'Aménagement et de Développement des Territoires et les Communautés de communes.

Dans un souci de concertation, les 159 communes du pays de Thiérache ont été interrogées sur les évolutions perçues sur leur territoire et sur leur vision de leur avenir.

Le Conseil de Développement a, en outre, organisé, le 3 février 2007, les Assises du développement durable de la Thiérache en invitant plus de 2 000 personnes, dont la totalité des chefs d'entreprise du territoire et les associations impliquées dans le développement. Quatre commissions y ont été constituées et se sont mises au travail pendant les mois de mars, avril, et mai sur les thématiques suivantes :

- « Travailler en Thiérache » (économie, emploi)
- « Habiter et se déplacer en Thiérache » (logement, transports)
- « Vivre en Thiérache » (services, culture, ...)
- « Accueillir dans un cadre de qualité » (Tourisme, environnement, patrimoine).

Ces commissions ont restitué le 24 mai 2007 devant l'ensemble du Conseil de développement, réuni en séance plénière à Vervins, leurs principales conclusions : elles ont pointé pour chaque thème les forces et les faiblesses de la Thiérache, les menaces et les opportunités. Elles ont décrit les enjeux à prendre en compte. Un sondage, qu'il faut prendre comme indicatif, a même été effectué au sein de l'assemblée sur la classification de ces enjeux selon leur importance.

La synthèse de ces travaux doit servir de support au Conseil de Développement pour proposer son diagnostic et des orientations au comité de pilotage, composé, selon la volonté du Syndicat Mixte du Pays de Thiérache, de représentants de l'Etat, du Conseil Régional de Picardie, du Département de l'Aisne, des cinq Communautés de communes et des membres du Bureau provisoire du Conseil de développement.

I. CONTEXTE TERRITORIAL DU PAYS DE THIERACHE

Depuis plus d'une dizaine d'années, la question territoriale est bouleversée par l'augmentation des mobilités. Qu'elles soient quotidiennes ou s'inscrivant dans des cycles de vie, elles ont dessiné de nouveaux rapports entre les lieux et les flux. Nos rapports aux territoires ont été profondément modifiés par cette évolution.

Certains y ont vu la mort de plusieurs territoires (discours sur la métropolisation, sur les délocalisations...) mais l'élargissement, tant pour les ménages que pour les entreprises, de l'éventail des possibilités de localisation a conduit à une montée en puissance de la question territoriale. Chaque territoire a désormais une carte à jouer sur l'un ou l'autre des « marchés » pouvant favoriser son développement. En effet, on sait maintenant qu'il existe différentes voies pour développer un espace donné et que l'attraction de populations solvables (telles que les retraités) peut être un levier de développement puissant. Dans cette logique, la situation géographique est évidemment très importante (on parle bien de la nécessité de capter des flux). Mais ce n'est pas tout, loin s'en faut.

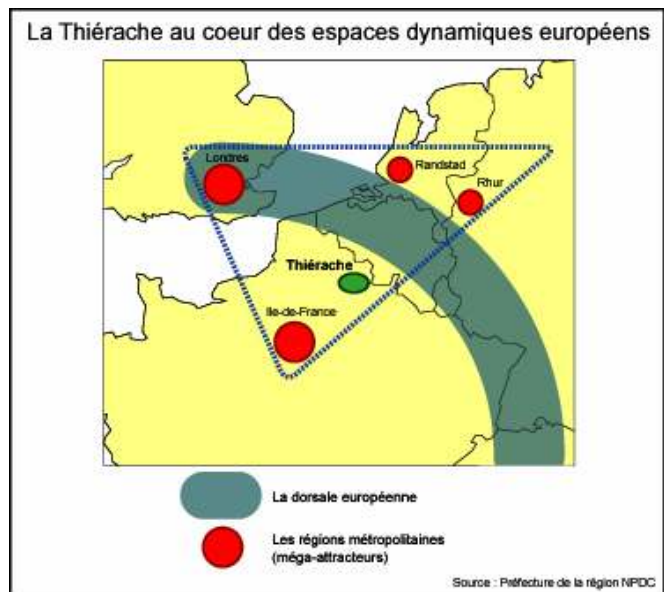
Dans ce chapitre, nous constaterons que **la localisation de la Thiérache est bien plus un atout qu'un handicap et que cette position de force demande à être valorisée, car le contexte est très concurrentiel.**

1. UN ENCLAVEMENT TRES RELATIF

La Thiérache au cœur des espaces dynamiques européens

La Thiérache bénéficie d'une localisation privilégiée, à proximité des plus grandes concentrations de population d'Europe.

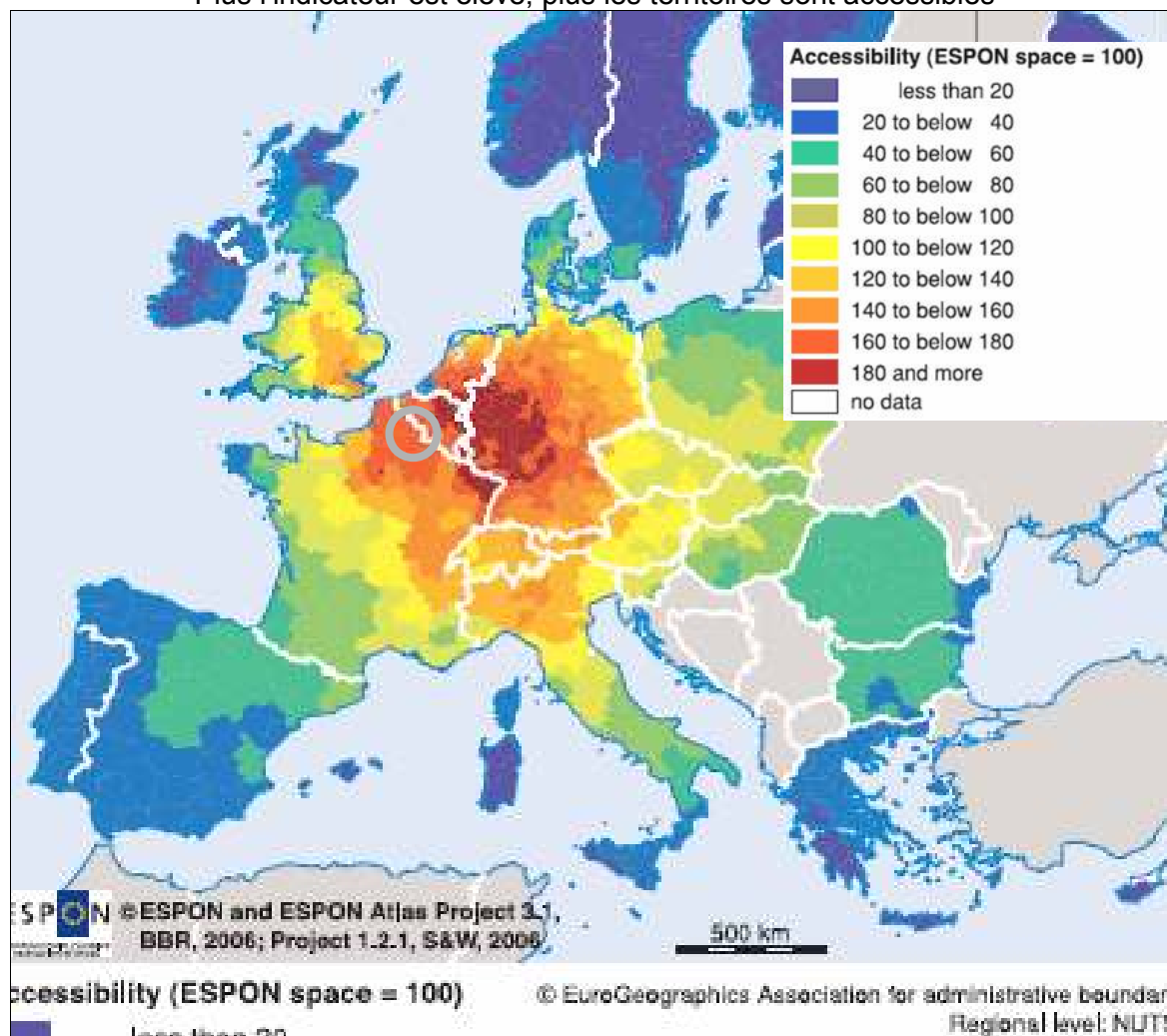
Plus de 90 millions de personnes vivent dans un rayon de 300 kilomètres autour du pays de Thiérache. C'est un marché très important. Très peu de territoires disposent d'un tel potentiel.



Réalisation RCT

Cette situation est d'autant plus favorable que le pays de Thiérache est fortement ancré à ce cœur européen.

Potentiel d'accès par route des territoires européens
Plus l'indicateur est élevé, plus les territoires sont accessibles

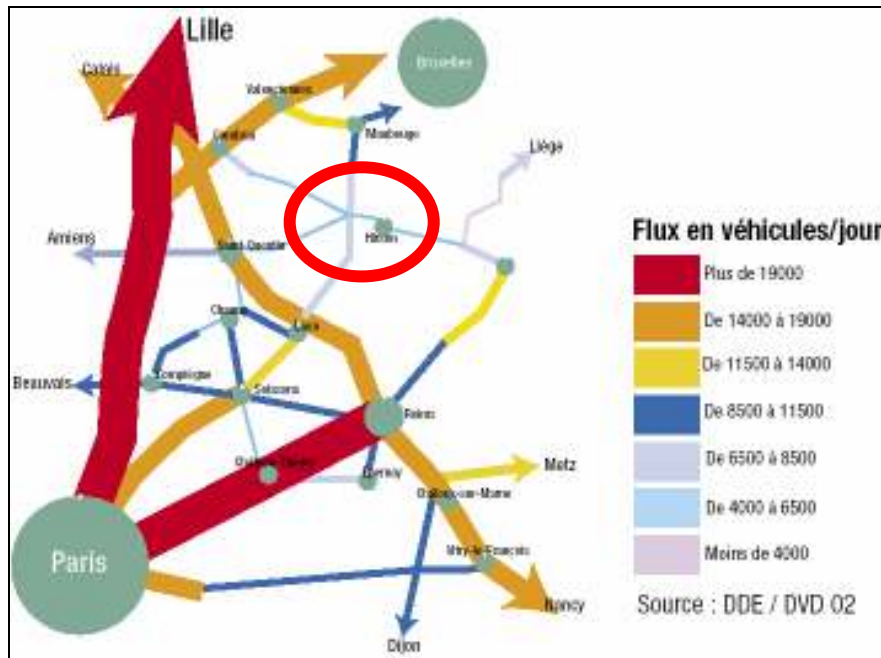


Cette carte, tirée de l'atlas de l'Observatoire Européen de planification spatiale (ESPON), montre l'accessibilité des différents territoires de l'Union Européenne à l'espace qui est considéré comme étant le cœur. La position occupée par la Thiérache y est très favorable. L'accessibilité de la Thiérache apparaît comme l'une des meilleures d'Europe. De fait, la Thiérache se situe dans un espace de vie de près 90 millions d'habitants, au carrefour de l'Île de France, du Nord Pas-de-Calais, de la Champagne-Ardenne et de la Thiérache Belge.

Les dynamiques territoriales actuelles et à venir (consolidation et croissance des principaux pôles urbains) font que les avantages de cette position ne feront que s'accroître au cours des prochaines années, voire des prochaines décennies. Pourtant, les attraits de cette situation sont à nuancer, tant il est vrai que les réseaux de communication ne favorisent pas la partie nord de l'Aisne.

Un territoire contourné par les principaux axes de communication

On n'a pas tout à fait la même vision de l'accessibilité de la Thiérache selon qu'on l'observe à l'échelle de l'Europe ou selon qu'on le fasse à l'échelle de la Picardie. Au niveau régional, on constate que le pays de Thiérache est contourné par les principaux axes de communication.



Source : Comité départemental du tourisme de l'Aisne

Aucun des axes autoroutiers structurant le Nord-Est de l'hexagone ne passe par la Thiérache. L'autoroute la plus proche est l'A26 (environ 30 km) et même s'il s'agit d'un axe majeur, son pouvoir structurant est à relativiser, car elle est légèrement à l'écart des grands flux Nord-Sud qui sont les plus importants dans cette partie du territoire européen.

- ▶ Seuls deux axes routiers d'envergure nationale desservent le pays de Thiérache : les nationales N2 et N29. Du fait de l'existence d'un réseau autoroutier performant à distance raisonnable, leur fonction d'axes de passage pour des flux interrégionaux est limitée ;
- ▶ La desserte ferroviaire est faible à l'échelle de ce que sont certains des axes qui traversent la région élargie, mais en adéquation avec l'absence de grand pôle urbain.

Il apparaît ainsi que le maillage global du pays de Thiérache n'est pas significativement sous dimensionné par rapport à sa structuration territoriale. Bien au contraire, le réseau offre des marges de progression intéressantes.

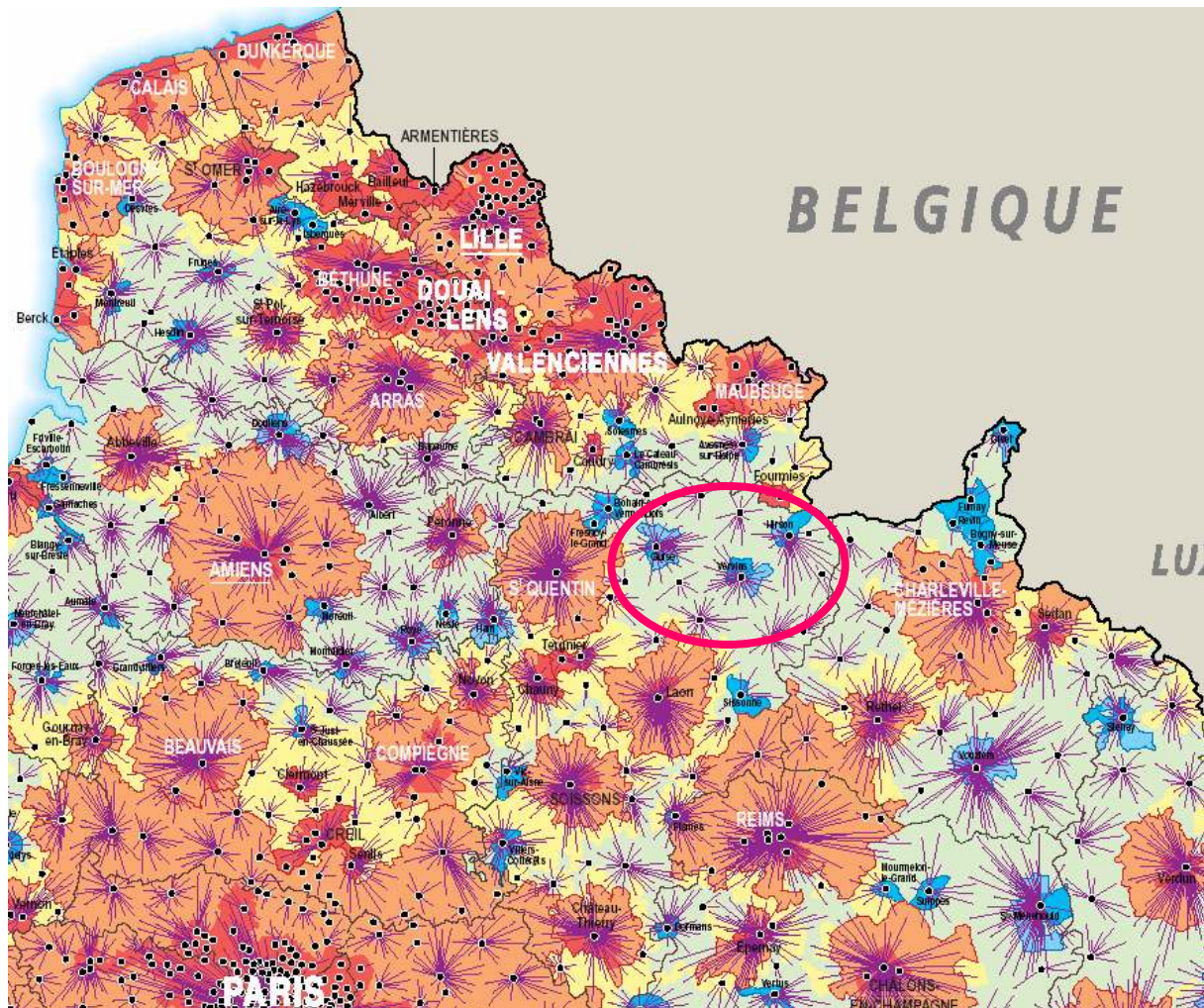
Le taux d'engorgement du réseau de TER desservant les gares de Laon, de Vervins ou d'Hirson n'est que de 41.5%, bien en deçà des 56% d'engorgement observés dans l'Oise (le taux d'engorgement est le débit par jour rapporté à la capacité de chacune des lignes concernées). Sans qu'aucun investissement supplémentaire ne soit nécessaire, il sera possible d'augmenter significativement la quantité de personnes qui, chaque jour, emprunte le réseau ferré régional. Il en est de même pour les routes, qui ne semblent pas saturées. Dans l'optique d'un développement, les infrastructures de transport ne sont donc pas un facteur limitant. Le pays de Thiérache bénéficie à la fois d'une accessibilité et d'une circulation relativement aisée.

Le potentiel existe. Il n'appartient qu'aux acteurs locaux de le valoriser, même si le contexte est de plus en plus concurrentiel. La Thiérache est un territoire qui montre bien à quel point

l'enclavement est une notion relative. Ce n'est pas parce qu'on ne dispose pas d'une autoroute à moins de 10 minutes que l'on est forcément disqualifié. Des régions comme la Bretagne le montrent de manière évidente (les pointes du Finistère sont à 6 heures de route et à 4h de train de Paris, contre à peine plus de 2h30, tous modes confondus, pour une ville comme Hirson).

Dès lors, ce qui compte, ce n'est pas tant la position géographique (nous avons pu constater que celle de la Thiérache est clairement un atout à faire valoir) que les forces endogènes du territoire, les moyens mis en place pour être attractif et le faire savoir. Dans ce sens, l'éloignement relatif aux grands axes routiers peut être valorisé en terme d'espace et de qualité de vie, pour favoriser la compétitivité du territoire.

L'organisation de l'espace en territoire vécus



Source : INSEE-DIACT 2002

Typologie des territoires vécus (INSEE - RP99)

- Commune appartenant à un pôle urbain
 - Commune appartenant à une couronne périurbaine
 - Commune multipolarisée
 - Commune appartenant à un pôle d'emploi de l'espace rural
 - Commune appartenant à la couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural
 - Autre commune de l'espace à dominante rurale
- Aires urbaines

2. UN EMIETTEMMENT DE PETITS CENTRES

C'est certainement la dynamique passée de la petite industrie rurale imbriquée à l'espace agricole, qui explique un contexte territorial marqué par l'absence de grand pôle urbain et l'émiettement de bourgs centres de petite taille. Dans l'après guerre, l'effondrement des bases industrielles traditionnelles a renforcé cette organisation. La dévitalisation de la Thiérache se traduit par une dispersion accentuée de la population mais aussi des échanges croissants avec les pôles d'emplois extérieurs.

Tous les axes routiers ont vu leur fréquentation augmenter au cours de la période 1997 - 2003 alors que dans le même temps, la population enregistrait une baisse de 1 à 2% :

	1997	2000	2003
A26 (Reims - Laon)	12 812	14 507	16 032
(Laon -Saint-Quentin)	13 825	17 089	16 184
A1 (Senlis - Péronne)	52120	53 451	56 111
N2 (Laon - Vervins)	5 400	5 980	5 868
N29 (Saint Quentin - La Capelle)	5010	5 202	5 439

Sources : DRE de Picardie

La hausse continue et soutenue du trafic sur les axes desservant la Thiérache souligne non seulement la hausse généralisée des mobilités individuelle, le développement des circulations liées aux loisirs et donc à l'arrivée de nouvelles populations touristiques, mais également la dépendance croissantes des habitants aux services et aux emplois périphériques au Pays.

La petitesse des centres est telle sur le Pays de Thiérache que seuls les niveaux inférieurs de la hiérarchie des services sont représentés. Dans ce contexte, les bourgs centres du pays ne sont attractifs que sur des bassins de vie réduits et les villes extérieures, notamment Saint Quentin et Laon, jouent un rôle toujours plus important.

Aussi, de part sa configuration territoriale, le Pays se doit de créer de nouveaux espaces de coopération, ouverts sur la mise en réseau et le développement de nouveaux partenariats favorisant la convergence des actions. Créatif, cet enjeu doit conduire le Pays à répondre à un majeur de gouvernance.

3. UNE IMPORTANTE DEVITALISATION DEMOGRAPHIQUE

Les mutations récentes du système économique ont été suivies d'une redistribution démographique où la Thiérache est particulièrement défavorisée par rapport au reste de la région Picardie, mais aussi Nord-Pas-de-Calais. Bien que la situation tende à s'améliorer depuis une décennie, tous les indicateurs socio-économiques de la Thiérache révèlent une crise de grande ampleur : record pour la mortalité infantile, faible scolarisation au-delà de l'âge obligatoire, revenu moyen par habitant parmi les plus faibles de la région, taux de chômage parmi les plus élevés. Le bilan, très déficitaire pour l'ensemble des activités industrielles, n'a pas été compensé par une croissance des emplois tertiaires.

Les soldes migratoires négatifs suivent cette dynamique. Le Pays a ainsi perdu 2 100 habitants entre 1990 et 1989, essentiellement du fait des départs des jeunes étudiants et actifs (soit un recul de 2,7% de la population du Pays). Ce dépeuplement fléchit cependant

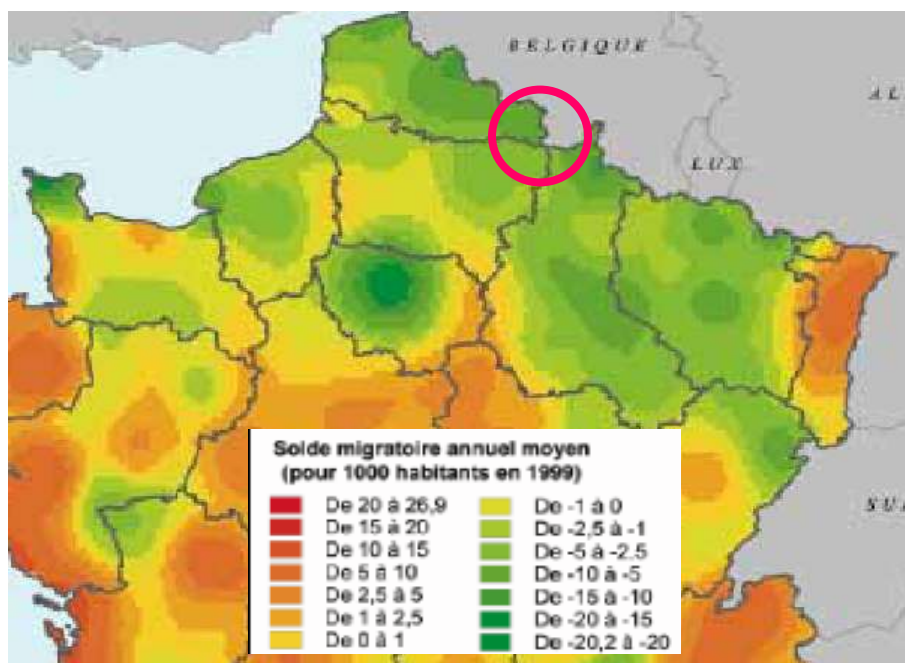
sur les dernières années si l'on se réfère aux derniers chiffres publiés par l'INSEE (perte de 1% des habitants à Guise entre 1999 et 2006 par exemple). Le recul de la population active, également plus prononcé avant 1990, s'atténue entre 1990 et 1999 (recul de 2,2%).

Bien que la tendance au dépeuplement s'atténue, la fuite des jeunes et les difficultés supplémentaires que cela entraîne pour renouveler les activités économiques du pays, et mettre en place de nouveaux services à la population, demeure un handicap majeur pour préparer l'avenir du pays de Thiérache.

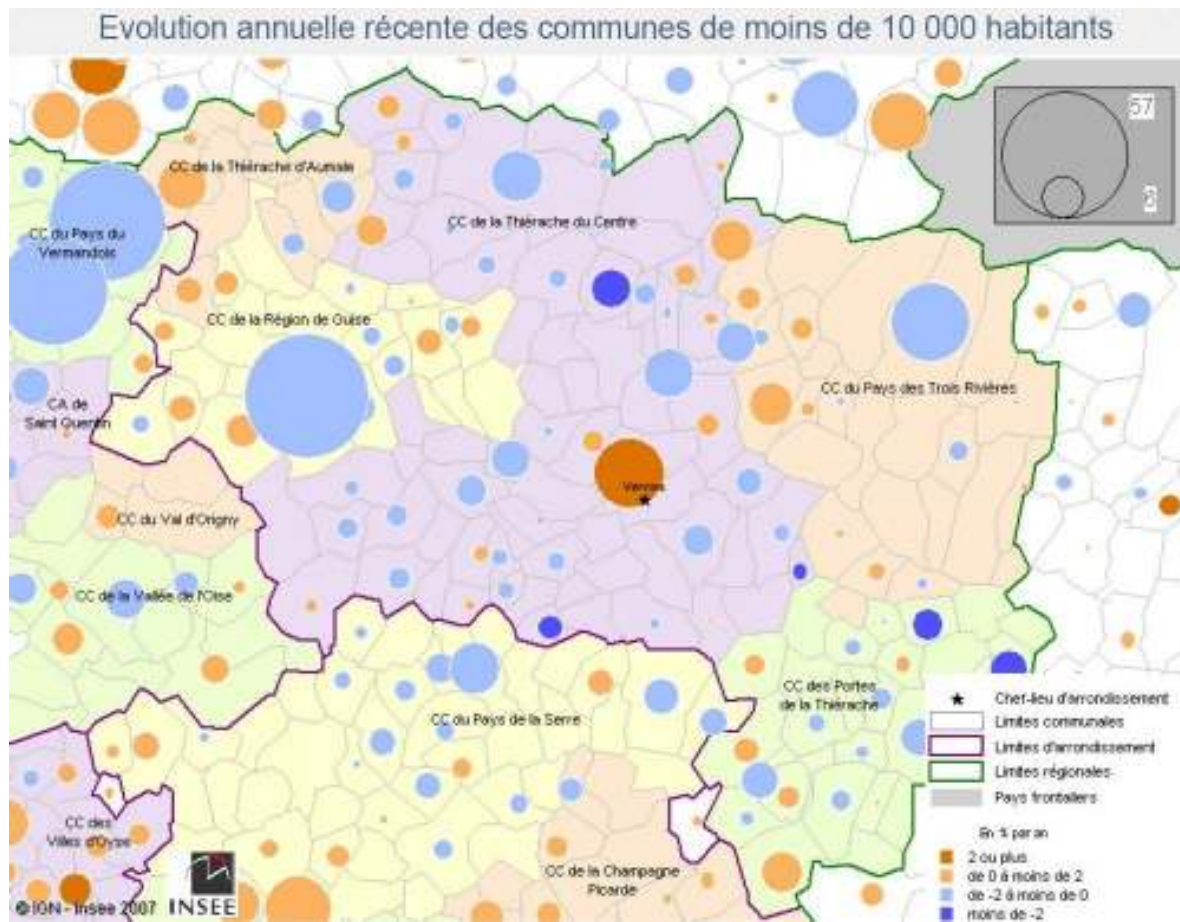
La qualité de vie et les atouts offerts par une nature préservée, demeurent en effet très insuffisants pour retenir et attirer de nouveaux habitants. Sur ce point, la faible présence sur le pays de Thiérache de médecins est un indicateur révélateur du manque d'attrait du territoire, le choix du lieu d'installation des médecins étant fortement lié à la recherche d'une qualité de vie.

Aussi, l'élaboration d'une Charte de Pays doit être l'occasion de porter une attention particulière à la question de l'attractivité de la Thiérache, et plus particulièrement à l'évolution du solde migratoire.

Solde migratoire annuel moyen en 1999 pour 1 000 habitants



Une évolution démographique différenciée selon les communes



4. REFLEXION SUR LES ENJEUX

La nécessité d'une bonne stratégie d'accueil : éléments de réflexion

Lorsqu'on parle de stratégie d'accueil, on parle d'une politique complète, qui concerne autant le marketing en direction des clients potentiels que l'aménagement de la région ou l'amélioration de son marché du travail.

Trois cibles, pour lesquelles les stratégies diffèrent, doivent être différenciées :

- Les entreprises,
- Les ménages,
- Les touristes.

Les entreprises

C'est d'abord la situation du marché de l'emploi qui attire ou non de nouvelles entreprises, avec les effets cumulatifs que l'on sait (dans un sens comme dans l'autre). De ce point de vue, la Thiérache n'est pas un territoire favorisé. Son marché de l'emploi est dans une phase difficile (précarité des emplois créés, faible diversité des profils recherchés...). Il s'agit là d'un handicap majeur.

Pour autant, il convient de bien différencier les logiques d'implantation propres à chaque type d'activités, car il est possible d'identifier des créneaux sur lesquels se positionner.

Grâce à son environnement, la Thiérache pourrait attirer des entreprises intéressées par l'aspect environnemental et désireuses d'apporter une bonne qualité de vie à ses employés. Le potentiel existe, et des activités telles que la filière bois ne doivent pas être négligées.

Grâce à l'évolution de sa démographie (subie, par son vieillissement, et voulue, par sa stratégie d'accueil), la Thiérache peut jouer également la carte des activités se localisant pour rendre des services à la population.

Les ménages et les touristes

Les atouts de la Thiérache ne sont pas négligeables. Il s'agit, en premier lieu, de l'accessibilité du territoire. On a vu que la Thiérache est clairement en position favorable, située au milieu d'une des régions les plus dynamiques d'Europe et, même si l'offre en transports disponible sur place est relativement limitée, le réseau est performant et offre un réel potentiel de développement.

Les aménités territoriales (qualité de vie, environnement, etc.) constituent le second atout du pays de Thiérache. Avec ses paysages de bocage, ses rivières, son patrimoine de très grande qualité (églises fortifiées, familistère de Guise...) et son identité affirmée (mais pas valorisée), le pays dispose d'avantages à faire valoir.

Combinés, ces deux éléments mettent la Thiérache en position de force et l'invitent à poursuivre certains des efforts qui ont déjà été entrepris (projet Utopia à Guise, pôle hippique de La Capelle, Demeures de Thiérache, voies vertes de l'Axe Vert et du Val de Serre...).

Ces efforts seront d'autant plus nécessaires que la Thiérache doit faire face à une concurrence de plus en plus structurée, émanant de territoires ayant choisi de se positionner sur les mêmes marchés.

Des marchés très concurrentiels : la nécessité d'adopter des comportements offensifs

Même si, dans notre cas, le potentiel est considérable, le marché de l'économie présentielle reste incertain à long terme, car il repose sur un certain nombre d'éléments qui seront peut-être amenés à évoluer : mobilités élevées (coût des carburants), temps consacré aux loisirs.... De plus, les touristes jouent le jeu de la concurrence et sont de plus en plus difficiles à fidéliser. C'est d'autant plus compliqué que les territoires (ruraux pour la plupart) sont nombreux à avoir compris les bénéfices qu'ils pouvaient tirer de cette « économie des vacances ».

Les deux plus grands « concurrents » de la Thiérache sont les départements de la Somme et de l'Oise. Mais ils ne sont pas les seuls et globalement, tous les territoires ruraux du quart Nord-Est de la France cherchent à attirer les mêmes clients (Franciliens, Anglais, Allemands, Néerlandais et Belges).

La plupart de ces territoires jouent sur le même registre commercial : celui de la verdure et de la nature retrouvée. Pour être efficace, il faut donc sortir des discours « bocage, rivières et sentiers de randonnée ».

Deux registres paraissent essentiels :

D'une part, il faut, sur le territoire, créer les conditions favorables à l'essor d'une véritable activité touristique, diversifiée et étalée sur toute l'année. En ce sens, des initiatives telles que la création de gîtes ruraux pour clientèles plutôt aisées, la construction du pôle de loisirs aquatiques *L'île verte* ou la mise en cohérence du circuit des églises fortifiées sont des initiatives allant dans le bon sens.

Mais comme d'autres régions se sont positionnées sur des créneaux plus ou moins similaires, il faut, à l'extérieur, faire connaître les spécificités du pays de Thiérache. Savoir qu'il s'agit d'un endroit vert et plutôt bien préservé ne suffit pas. Sur ce registre, le manque d'image facilement identifiable est une véritable lacune. Il faut profiter du fait que le terrain soit vierge (le public n'a pas d'*a priori*) pour construire une image et un discours tournés vers l'extérieur. Le public doit pouvoir identifier un ou deux éléments caractéristiques de la Thiérache, des éléments qu'il ne trouvera pas ailleurs et qui en feront la spécificité. L'absence de grand pôle urbain ou d'élément touristique majeur est peut-être un handicap, mais le familistère de Guise (par exemple), surtout après sa mise en valeur, pourrait être amené à jouer ce rôle de monument phare.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue une donnée essentielle du territoire de Thiérache : son rôle de lieu de passage, tant dans les flux Nord – Sud que dans les parcours résidentiels de ses habitants (premières mutations dans la fonction publique...). Les touristes effectuant des séjours longs ne sont qu'une minorité. Une politique, quelle qu'elle soit, n'étant jamais aussi efficace que lorsqu'elle va dans le sens du marché, ce sont les courts séjours et les primo accédants qu'il faut cibler, c'est-à-dire les populations pour lesquelles la concurrence est la plus dure entre les différents territoires ruraux, ce qui nous renvoie à la nécessité d'adopter des comportements commerciaux offensifs.

II. CONSTATS ET ENJEUX THEMATIQUES « TRAVAILLER EN THIERACHE »

1. SITUATION ACTUELLE

Des difficultés économiques indéniables mais des espoirs de reprise ?

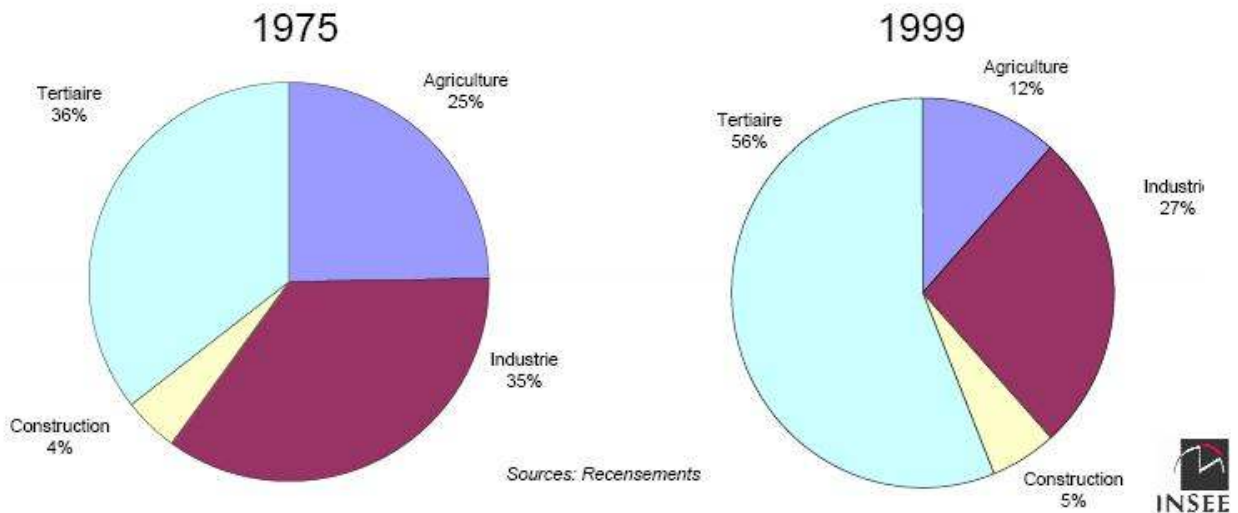
Comme le montrent les indicateurs ci-après, la Thiérache connaît une situation économique préoccupante : le secteur secondaire, surreprésenté, connaît une reconversion difficile qui se traduit par un fort taux de chômage structurel, un taux d'activité en recul et une paupérisation de la population.

Ces difficultés tendent parfois à devenir partie intégrante de l'identité de la Thiérache, et de l'image que les habitants ont de leur territoire.

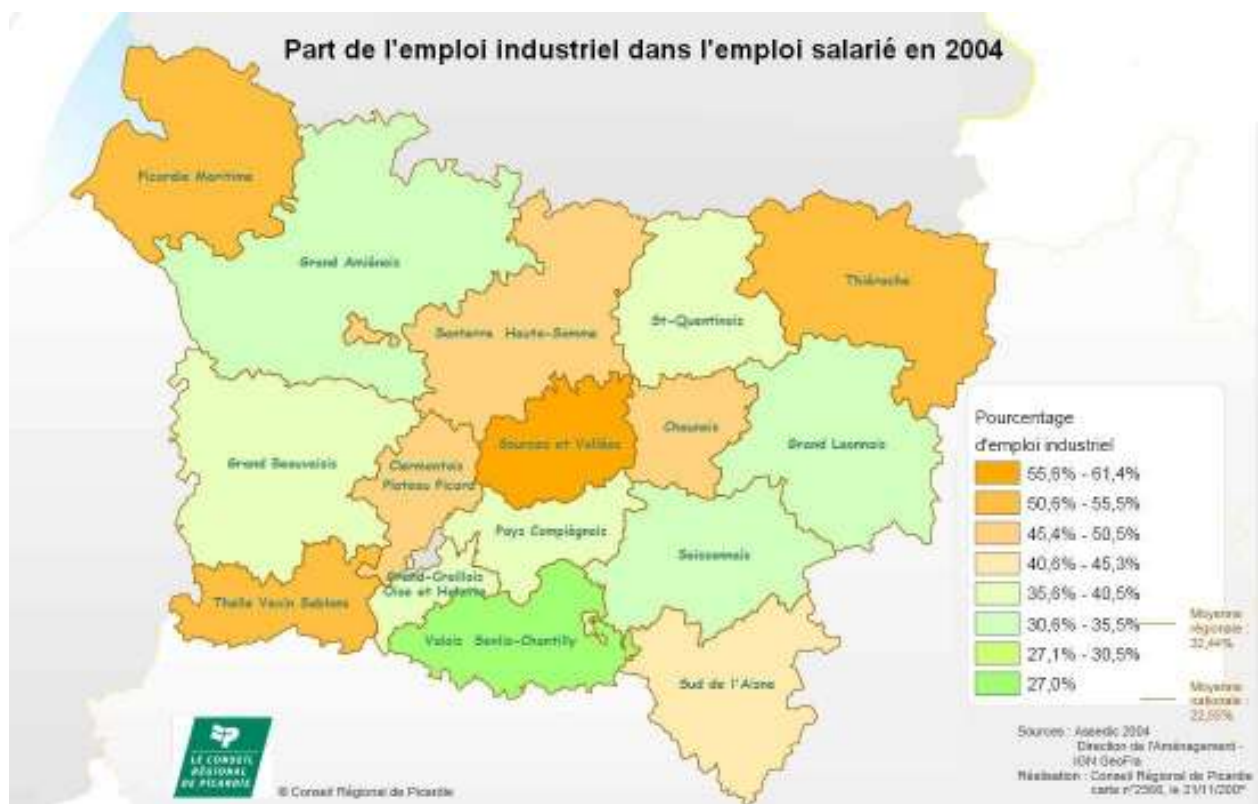
Les territoires voisins, qui eux aussi ont été marqués par les reconversions industrielles, semblent mieux tirer parti de la reprise économique. Les raisons de ce décalage sont probablement à chercher dans les faibles niveaux de qualification de la population active et l'inadéquation des formations aujourd'hui dispensées aux besoins du territoire. Les difficultés de recrutement dans certains secteurs (bâtiment, emplois qualifiés de l'industrie et de la maintenance...) en témoignent. En outre, l'inachèvement de la couverture du territoire en réseaux de communication est un frein à la mobilité. Enfin, les taux de création et de survie des entreprises sont faibles au regard d'autres territoires picards et les emplois créés souvent précaires.

Indicateurs clés

Indicateur	Dernière donnée disponible pour la Thiérache	Comparaison	Evolution en Thiérache	
Qualification	1999 - Population de plus de 15 ans sans qualification : 61,9%	Picardie : 51,8% France : 45,4%		
	1999- Part des demandeurs d'emploi sans qualifications: 38,3%	Picardie: 30,8%		
	1999 - Part des actifs en emploi sans qualifications: 43,5%	Picardie: 36%		
	Classe populaire (ouvriers et employées) : 63,1%	Région : 61,1% France : 54,3%		
	1999 - Cadres et professions supérieures : 5,9% des actifs	Région : 9,2% France : 13,1%		
Richesse des ménages	2003 - Foyers non imposés :			
	2002 - Revenu imposable moyen par foyer : 11 668	Picardie : 14 916 France : 15 980		
Chômage / inactivité	2005 - indice de chômage INSEE 12,6%	Picardie : 10,7% France :		1993-1998 : taux de chômage en baisse
	2003 - 40% des chômeurs sont inscrits au chômage depuis plus d'un an	Picardie : 34,2% France : 32,3%		
	1999 - Faible taux d'activité féminin : 67,3%, avec un maximum en Thiérache du centre (68,8%)	Picardie : 72,2%		1990-1999 : Taux d'activité féminin en recul - 3,4 points
	Population active 1999: 31 338			évolution 1990-1999: -2,9% (contre + 5,9% au niveau régional)
Secteurs d'activité	1999 - Emploi agricole : 11,8% et jusqu'à 19,5% (Portes de Thiérache)	Picardie : 4,9% France : 4,2%		
	1999 - Emploi tertiaire : 56,1%	Picardie : 65,6 France : 71,8%		
	1999- Emploi industriel : 26,6%	Picardie: 24,1% France: 18,2%		recul de l'emploi salarié dans l'industrie (-7,3%) entre 1996 et 2003
	2003 - commerce: 16% des salariés	Picardie: 17,9%		perte d'effectifs dans le commerce de gros
Création d'entreprises				Création nette d'entreprises en hausse de +40 entreprises/an

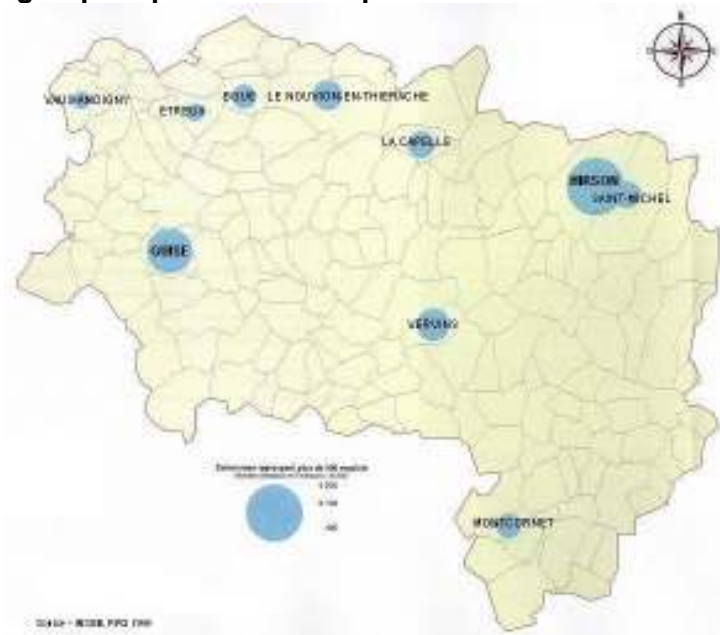


Le recul des activités primaires (agricoles) et secondaires a été moins important en Thiérache qu'au niveau national. Malgré sa croissance progressive, l'économie de services reste faible en Thiérache au regard de la part qu'elle occupe au niveau national (56% contre 72%).



L'emploi salarié industriel reste très important (> 55%), notamment en comparaison avec les territoires picards voisins.

Les communes regroupant plus de 500 emplois



A l'est du territoire, Hirson et Saint-Michel concentrent la majeure partie des emplois. A l'ouest, le territoire est moins polarisé : Guise accueille certes près de 2 800 emplois (données Insee 1999), mais l'activité est également répartie sur plusieurs polarités secondaires au nord.

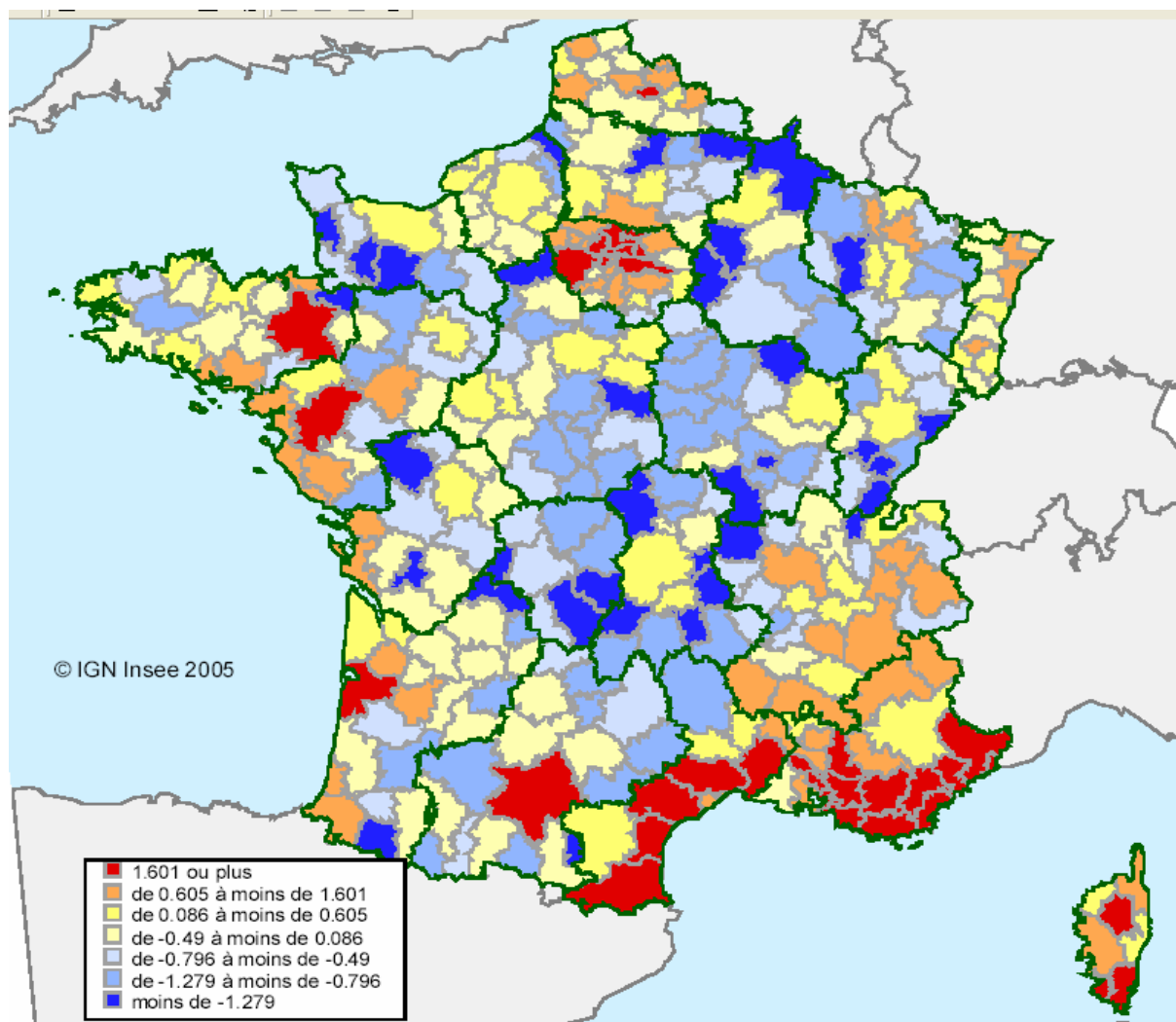
Typologie des aires de coopération
selon les taux de création et de survie des entreprises
et le niveau de diplôme des nouveaux entrepreneurs



© ING - Insee 2005
Source : Insee - SINE 2002

La carte ci-dessus souligne le double handicap de la Thiérache, qui cumule un faible de taux de création et un faible taux de survie des entreprises créées, au regard des performances régionales.

L'attractivité et le dynamisme économique des zones d'emploi



Cette carte compare l'attractivité et le dynamisme des zones d'emploi françaises à l'aide d'un indicateur composite prenant en compte l'évolution de l'emploi salarié de l'ensemble des secteurs (1999-2003), les transferts d'établissements et la création d'entreprises dans le groupe « Industrie-Commerce de Gros-Services aux entreprises » (1998-2004).

La Thiérache obtient un des scores les plus faibles, même en comparaison avec des territoires ruraux connaissant des caractéristiques comparables.

Principaux points forts et faibles de l'attractivité du Pays de Thiérache

Atouts	Faiblesses
<ol style="list-style-type: none">1. Proximité d'un grand marché (90 millions d'habitants) ;2. Réseau vivant et important d'entreprises ;3. Ressources naturelles préservées ;4. Fidélité et qualité de la main-d'œuvre.	<ol style="list-style-type: none">1. Chômage élevé ;2. Niveau de formation peu élevé (départ des jeunes formés) ;3. Lacunes dans la couverture TV, Internet, téléphonie mobile ;4. Manque de communication interne au Pays ;5. Manque d'anticipation (tous secteurs confondus) ;6. Faible mobilité.

Les atouts de la Thiérache

1. **La proximité d'un grand marché** confère à la Thiérache une position intéressante. Située au centre d'une zone de chalandise de plus de 90 millions d'habitants dans un rayon de moins de 300 km, elle bénéficie d'un potentiel de clientèle considérable.
2. **La mise en réseau des entreprises** permet d'accroître les performances économiques du territoire, en développant les échanges, les transferts et les synergies entre des entreprises de taille variable et de valoriser le tissu industriel important et diversifié de la Thiérache (transformation des métaux, composants automobiles, transformation agro-alimentaire, bâtiment travaux publics). Cette mise en réseau connaît des niveaux de formalisation différents selon les activités, pouvant aller de simples réunions d'information à la création d'un SPL (Système Productif Local), comme c'est le cas autour du travail des métaux.
3. **Les ressources naturelles**, qui sont à considérer comme l'« or vert » de demain, sont de bonne qualité sur le territoire et commencent à être exploitées. Les pratiques culturelles ont relativement préservé le bocage des pollutions habituellement rencontrées, ce qui permet aujourd'hui au territoire de valoriser son caractère naturel très recherché pour en retirer des retombées économiques : développement du tourisme et des activités de loisirs (chasse, pêche, canoë,...), fabrication du Maroilles (AOC), etc.
4. **La fidélité et la qualité de la main-d'œuvre locale** sont des atouts susceptibles d'attirer les entreprises sur le territoire.

Les faiblesses de la Thiérache

1. **Le taux de chômage important** (12,6% en 2005 – Insee) que connaît la Thiérache tend en outre à devenir structurel et peine alors à se résorber.
2. **Le niveau de formation de la population active, insuffisamment élevé** au regard des besoins des entreprises, explique en grande partie le maintien d'un taux de chômage important. Les entreprises se plaignent en effet de ne pas trouver le personnel qualifié dont elles ont besoin. De nombreux jeunes sortent du système scolaire sans qualifications, comme l'indique le faible du taux de scolarisation des

15-24 ans en Thiérache par rapport aux moyennes régionale et nationale. Les formations professionnelles, surreprésentées sur le territoire, sont parfois en porte-à-faux avec l'image quelque peu négative dont souffre l'industrie auprès des jeunes. Surtout, la plupart des jeunes qui quitte le territoire pour se former ailleurs (par exemple à Lille) ne revienne pas.

3. **Les lacunes dans la couverture TV, Internet, téléphonie mobile** (les « zones blanches ») empêchent la Thiérache de compenser par les nouvelles technologies son handicap de la dispersion. Les TIC (promotion et vente par Internet notamment) pourraient en effet être un moyen de pallier le relatif enclavement du territoire.
4. **Le manque de communication interne au Pays**, entre les différents acteurs, conduit à la réalisation de projets plus concurrents que complémentaires (notamment dans le secteur touristique et le développement économique, zones d'activités). Ce manque de synergie est parfois préjudiciable à l'ensemble du territoire (taille critique pas atteinte, manque de visibilité).
5. **Le manque d'anticipation** (tous secteurs confondus) limite la réactivité des entreprises et des collectivités face à l'adversité (telles que les menaces sur les services publics, ouvertures de marchés internationaux..), notamment dans les actions collectives.
6. **La faible mobilité** est un handicap pour l'insertion et le retour à l'emploi. En effet, les organisations de formation et d'insertion peinent à amener les demandeurs d'emploi à se déplacer sur des lieux de formation ou d'embauche éloignés de leur domicile. Les déficiences des transports en commun sont en partie responsables de cet état de fait, dans un contexte où les publics captifs (jeunes sans permis de conduire, ménages à faibles revenus sans véhicule particulier...) sont importants.

2. EVOLUTION PASSEE ET EN COURS

Une mobilisation importante autour du développement économique qui commence à porter ses fruits

Le secteur tertiaire, qui reste sous-représenté par rapport à a moyenne nationale, se développe progressivement, porté principalement par les besoins croissants en services à la personne. La mobilisation des acteurs politiques et économiques du territoire et les nombreuses initiatives visant à attirer et faciliter la création de nouvelles entreprises ont permis d'accompagner le redémarrage économique et d'enrayer, en partie, le recul de l'emploi.

Néanmoins, l'inadéquation des formations et leur manque d'attractivité, la fuite des jeunes diplômés tout comme la faible mobilité des jeunes restent un obstacle au développement économique de la Thiérache à long terme.

Les changements passés (1997-2007)

Changements positifs constatés	Changements négatifs constatés
<ul style="list-style-type: none"> ▶ 1993-1998 : amélioration de la situation économique : taux de chômage en baisse, création nette d'entreprises en hausse (+40 entreprises/an), en lien avec les services ; ▶ Apparition de nouveaux métiers (filiales émergentes : bois, services aux personnes âgées, ...), ne nécessitant pas forcément de qualifications importantes ; ▶ Evolution des productions agricoles (méthanisation) qui peut laisser envisager un développement vers ce qui peut être l' « or vert » de demain ; ▶ Mise en place d'hôtels d'entreprises et de pépinières d'entreprises sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 2000-2005 - Perte de la moitié de l'emploi automobile en 5 ans ; ▶ 1990-1999 : baisse de la population active (-2,9%, soit -0,3% par an), supérieure à la baisse de population (-2.7% sur la même période ; ▶ Une situation du commerce préoccupante : l'activité de commerce progresse peu, moins que sur d'autres régions (+2% en 10 ans contre +8%) ; ▶ Epuisement des ressources naturelles.

Initiatives marquantes du passé

- ▶ **Les objectifs visés** : donner au Pays les capacités d'accueillir toute création ou extension d'entreprises en Thiérache, internes ou externes.
Plusieurs initiatives de développement économique ont ainsi été conduites sur le territoire : développement de l'immobilier d'entreprises pour constituer une offre diversifiée, création d'une pépinière d'entreprises, mises en réseau (un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ), un Système Productif Local (SPL), un pôle d'excellence rurale) ;
- ▶ **Les difficultés rencontrées** : la coordination entre les différentes Communautés de communes reste toujours difficile sur le thème de l'économie, chacune veillant à exercer pleinement sa souveraineté dans cette compétence pour tirer le meilleur parti qu'elle croit pouvoir de ses atouts. De plus, les projets en économie requièrent un peu d'audace et de prise de risques, qui font parfois défaut en Thiérache ;
- ▶ **Les leçons à tirer** : la nécessité d'améliorer la gouvernance, par un accroissement des concertations et un perfectionnement des méthodes.

Initiatives marquantes en gestation

- ▶ **La Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF)**, qui a pour vocation de rapprocher tous les services relatifs à la recherche d'emploi, afin de rendre celle-ci plus facile et plus efficace. Elle aidera également les entreprises et les salariés à mieux percevoir le marché pour anticiper et mieux se préparer à ses évolutions.

- ▶ **Projet de base de loisirs à La Nigaudière**, d'une capacité d'hébergement de 450 emplacements et 1 500 lits autour d'un espace aquatique. Sa réussite aurait pour conséquence d'amorcer une vraie dynamique du tourisme nature en Thiérache, de crédibiliser cette stratégie et d'engendrer d'autres initiatives, comme un projet vélo routes voie verte sur l'axe vert par exemple.
- ▶ Mise en œuvre de **projets de diversification des activités agricoles et rurales** pour garder et restaurer de l'activité dans les villages : projet d'un réseau de bistrotts de pays dans les petits villages pour y maintenir ou restaurer un point de vie et de rencontres, projet de plates-formes de commercialisation de bois issus de l'entretien des haies, projet de valorisation des pommes (cidre, pâtisserie).

3. PREPARER L'AVENIR

Synthèse : jouer la carte de la nature et du développement durable

La Thiérache bénéficie d'un environnement naturel de qualité et relativement préservé, dont elle peut tirer des retombées économiques. L'enjeu est alors de continuer à préserver ces ressources naturelles abondantes et de valoriser économiquement le bocage sans le dénaturer.

Tout d'abord, ce cadre naturel privilégié est susceptible d'attirer les futurs retraités et les ménages désireux de profiter de conditions de vie agréables. L'économie présente permettra de développer le secteur tertiaire et notamment les services à la personne, qui, parce qu'ils ne requièrent pas de hauts niveaux de qualification, emploieront une part des demandeurs d'emplois locaux. Le développement des services renforcera alors à son tour l'attractivité du territoire, dans un cercle vertueux.

Ce cadre naturel, à condition d'être bien aménagé et mis en valeur (entretien des espaces, voies vertes), peut également attirer un certain type de touristes : adeptes du tourisme vert et du tourisme culturel à la recherche d'authenticité et de proximité avec la nature...

Enfin, les préoccupations accrues pour la protection environnementale et le développement durable offrent des opportunités de reconversion et de développement économique que la Thiérache se doit d'investir : filière bois, énergies renouvelables, carburants « propres », constructions HQE... L'adaptation des formations à ces nouveaux enjeux sera alors indispensable, tout comme la couverture du territoire et l'utilisation plus systématique des TIC (pour la communication, la valorisation, la vente...)

L'image « développement durable » et moderne dont pourra se prévaloir le pays lui donnera une visibilité qui lui fait pour le moment défaut et renforcera son attractivité, tant vis-à-vis des touristes que des entreprises et de leurs salariés.

Tendances lourdes et opportunités à saisir

- ▶ Dans un contexte de **déclin démographique** tendanciel en Thiérache (la prospective Insee prévoit que l'Aisne va perdre 6% de sa population d'ici à 2030), **l'enjeu du maintien des jeunes** sur le territoire est primordial. Une offre d'emploi dynamique et cohérente avec les qualifications des thiérachiens permettrait d'enrayer le processus de départ des jeunes.

- ▶ **Le vieillissement de la population** va voir **l'économie de la retraite** prendre une place de plus en plus importante. La tendance forte de migration de retraités peut constituer un facteur favorable pour l'emploi de proximité et le développement de certaines activités locales (culture, commerces,...). Les besoins spécifiques des personnes âgées vont voir se développer les activités de services à la personne, qui ne nécessitent pas une main-d'œuvre très qualifiée. L'enjeu serait alors de réussir à pérenniser les emplois ainsi créés, qui sont souvent précaires, et d'innover.
- ▶ La **mobilité accrue de la société et des entreprises**, qui amplifie la compétition entre les territoires, modifie les structures économiques locales. La **concurrence internationale renforcée** des pays à faibles coûts de main-d'œuvre risque de voir se réduire encore davantage l'emploi dans l'industrie lourde et les manufactures. A une échelle plus locale/nationale, l'attractivité se jouera sur la qualité globale des territoires : niveau de qualification, aptitude à l'innovation et à la mise en réseau, qualité des équipements et services, qualité du cadre de vie. Le renforcement de l'offre de services est alors un enjeu pour l'attractivité de la Thiérache, qui a des atouts à valoriser : le niveau des salaires et la présence d'une main-d'œuvre locale de qualité et fidèle sont également des arguments susceptibles d'attirer les entreprises.
- ▶ **Le secteur agricole va lui aussi connaître des mutations** sous l'influence de la concurrence internationale : les réformes de la Politique Agricole Commune (PAC) et la dérégulation du marché agricole (disparition des quotas, baisse du prix du lait...) vont favoriser les exploitations les plus grandes et les plus concurrentielles. La tendance au déclin du poids économique et démographique du secteur agricole risque de s'accroître, confortant ainsi l'enjeu de l'accompagnement de ces mutations.
- ▶ La hausse des **préoccupations environnementales** et la **sensibilisation croissante à l'enjeu du développement durable** laissent entrevoir de nouveaux potentiels de développement pour la Thiérache : énergies alternatives (éoliennes, méthanisation), filière bois (chauffage, mobilier)...
- ▶ **L'attractivité des territoires**, dans un tel contexte de concurrence, **passera également par une bonne stratégie d'image et de communication**, afin d'obtenir une visibilité, nécessaire pour attirer tant les entreprises que de nouvelles populations (habitants ou touristes).
- ▶ Dans cette course à la visibilité, **les technologies de l'information et de la communication ont évidemment un grand rôle à jouer**. Les progrès du numérique et d'Internet haut débit représentent une opportunité pour la Thiérache. Elle a en effet tout à gagner au développement de cette économie virtuelle, « hors-sol », qui, parce qu'elle fonctionne sur le mode des réseaux, peut lui permettre de pallier son relatif enclavement routier et de s'intégrer pleinement à la nouvelle économie, à condition de « ne pas rater le train en marche ». Le développement du télétravail représente pour elle une opportunité.
- ▶ **La hausse des budgets consacrés aux loisirs**, le développement **du tourisme vert et des courts séjours** sont des tendances touristiques de fond dont la Thiérache, située à quelques heures seulement de grands centres urbains européens (Bruxelles, Paris, Lille, Reims), pourrait tirer parti.
- ▶ Enfin, un gisement d'emplois potentiels réside également dans le **tourisme culturel** et dans une meilleure **valorisation des produits du terroir**.

4. SYNTHÈSE : PROPOSITIONS DE PRIORITÉS

Propositions de priorités

- ▶ **Appuyer le développement des trois filières créatrices de valeurs et liées au développement durable** que sont la filière bois, en articulation avec celle du bâtiment HQE (systématiser l'utilisation des techniques respectueuses de l'environnement), la filière énergies renouvelables et les « carburants propres » et la filière des services à la personne ;
- ▶ **Adapter l'offre de formation du Pays** : mettre en adéquation offre et besoins actuels et futurs des entreprises (au moyen d'outils comme l'Observatoire de l'emploi, la Maison de l'Emploi et de la Formation), développer les formations locales des filières bois, bâtiments HQE (Haute Qualité Environnementale), services à la personne (services aux personnes âgées) et tourisme, favoriser l'accès des jeunes à l'emploi ;
- ▶ **Améliorer les services d'accompagnement des entreprises** : aider les entreprises à innover et à s'ouvrir à l'exportation, faciliter la création et la reprise d'entreprises (et des commerces) ;
- ▶ **Appuyer les démarches qualités en agriculture** en renforçant les démarches de labellisation (bio par exemple) et de production fermière, pour accompagner les mutations du monde agricole ;
- ▶ **Favoriser le développement touristique**, en construisant une offre touristique (circuits, activités sportives autour de la nature, événementiels, hébergements diversifiés et adaptés...).

Les propositions de pistes d'actions

- Développer l'image de la Thiérache pour attirer des entreprises et de la main-d'œuvre ;
- Améliorer les réseaux de communication ;
- Créer l'observatoire économique attendu en Thiérache ;
- Créer une banque d'informations sur les outils, les expériences pour le maintien du commerce en milieu rural ; recenser les communes ayant acquis un commerce pour le mettre en gérance, afin de communiquer sur cette technique sur le territoire ;
- Renforcer l'apprentissage des langues ;
- Créer un réseau de boutiques de produits du terroir, sur le modèle Avesnois (la boutique de l'AVESNOIS°) ;
- Créer un label régional pour caractériser les produits issus du Bocage.

III. CONSTATS ET ENJEUX THEMATIQUES « HABITER ET SE DEPLACER EN THIERACHE »

1. SITUATION ACTUELLE

Habiter en Thiérache demeure difficile pour une partie de la population

Le Pays de Thiérache, espace à forte dominante rurale a une forte capacité d'accueil de par son étendue et ses loyers modérés. De plus, des actions de réhabilitation et d'amélioration de l'habitat ont été menées avec succès et sont toujours en cours. Malgré ces atouts, la Thiérache se distingue toujours par un parc de logements anciens, parfois précaire et un rythme de construction réduit. De fait, les terrains à construire restent structurellement peu disponibles. Par conséquence :

- ▶ les demandes ne sont toujours pas satisfaites pour le logement des personnes âgées, handicapées, pour les cadres d'entreprises ou les stagiaires, ce qui pénalise la croissance économique du Pays ;
- ▶ le parcours résidentiel est bloqué pour une partie de la population qui ne peut accéder à la propriété sur le Pays. Cet état de fait alimente l'exode des jeunes ménages qui cherchent à s'agrandir.

Des déplacements aisés, à condition de disposer d'une automobile

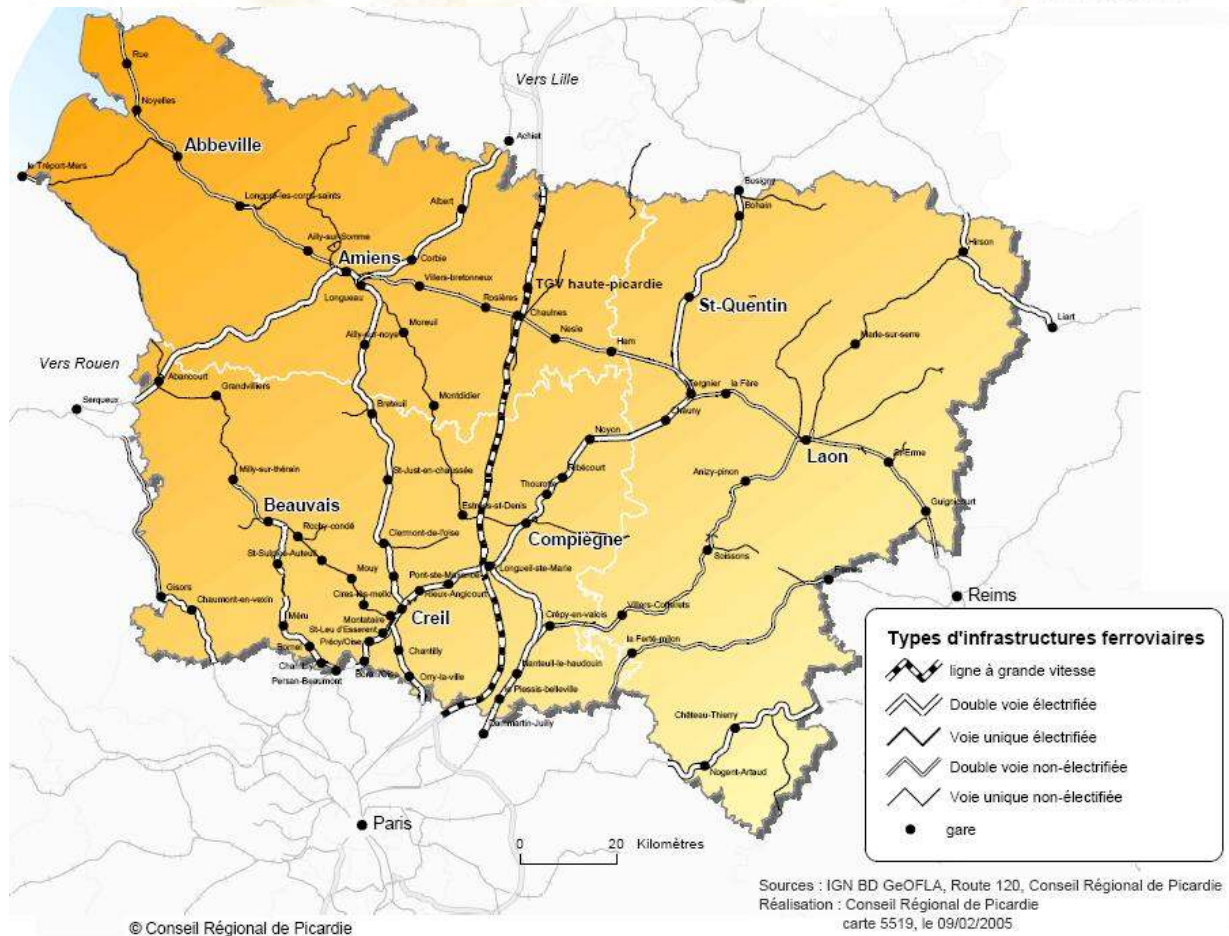
Dans un contexte territorial où la mobilité et la dépendance des habitants aux pôles d'emplois extérieurs vont croissant, la question des transports se pose avec une acuité particulière. Les solutions aux besoins de mobilité trouvent surtout leur limite dans la déficience des transports collectifs, en particulier pour le transport des actifs et du public à mobilité réduite (les jeunes et les personnes âgées). Le Pays reste particulièrement mal desservi en liaisons ferroviaires : seule subsiste la liaison Hirson-Paris, mais Hirson est à plus de 3 heures de Paris. Le service expérimental du transport à la demande, qui veut apporter un début de réponse au déficit en transports collectifs, devrait permettre d'améliorer la mobilité de chacun.

La situation routière de la Thiérache est plus avantageuse, malgré quelques lacunes (axes Nord-Sud et Est-Ouest souvent encombrés, par exemple). Aussi, si la Thiérache peut être considérée à l'échelle régionale comme un « angle mort » routier, elle est en revanche maillée par un réseau routier secondaire dense à l'échelle infra territoriale, ce qui permet de relier rapidement les principaux pôles extérieurs et d'accéder à l'ensemble des chefs-lieux de cantons du Pays.

Indicateurs clés

Indicateur	données disponibles	Comparaison	Evolution en Thiérache
capacités d'accueil et caractéristiques du parc	taux de vacance des logements en Thiérache en 1999: 7,4 %	Picardie en 1999: 5,9 % France en 1999: 6,9 %	diminution de 22% des logements vacants entre 1982 et 1999
	1990 - 1999 indice de constructions neuves annuelles* en Thiérache : 1,52	Aisne: 2,48 France: 5,68	recul des constructions par rapport à la période 1982-1990. Progression lente du nombre de logements (+3% entre 1990 et 1999, contre 9% au niveau national)
	part des résidences principales: 86% des logements	Picardie: 88% France: 83%	
	part des logements individuels: 87%	Picardie: 73% France: 57%	
	taux de logement social: 11,7%	Picardie: 18,7%	
mobilité	% de migrants alternants dans la zone d'emploi Thiérache en 1999 : 56,5 %	Picardie: 64 % France: 60,9 %	les migrants alternants en Picardie ont augmenté de 42% entre 1982 et 1999
	distance moyenne parcourue en Picardie pour les navettes domicile-travail: 20,8 km	France: 15,1 km	Augmentation des trajets domicile-travail
qualité des logements	1999 - part des résidences principales confortables** en Thiérache: 64,4%	Aisne: 75,5 % en 1999 France: 80% en 1996, 90 % en 2002	la part des résidences confortables a augmenté de 20% entre 1990 et 1999
évolution démographique	1990-1999: taux de variation annuel de la population en Thiérache: -0,3%	Picardie : +0,28 % France: +0,37 %	décélération du recul démographique
	1999 - part des < 20 ans en Thiérache: 26 %	Picardie: 26,9% France: 24,6 %	
	1999 - part des > 60 ans en Thiérache: 23 %	Picardie: 19,1 % France : 21,3 %	

Réseau routier et lignes ferroviaires en Thiérache



Principaux points forts et faibles de l'attractivité du Pays de Thiérache

Atouts	Faiblesses
<ol style="list-style-type: none"> 1. des loyers à prix modérés et des espaces naturels de qualité, attractifs ; 2. l'amélioration notable des logements : les OPAH ont permis d'améliorer le cadre de vie tout en dynamisant l'emploi sur le territoire (artisans locaux du BTP). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. la pénurie de terrains à bâtir qui explique en partie la faiblesse des constructions de logements neufs ; 2. le manque de logements adaptés aux nouvelles attentes de la population (personnes âgées, cadres, étudiants, stagiaires...) : un frein important à la revitalisation économique.
Atouts	Faiblesses
<ol style="list-style-type: none"> 3. un réseau routier dense, qui permet une accessibilité aisée aux pôles d'emploi du Pays et de l'extérieur ; 4. la mise en place du transport à la demande. 	<ol style="list-style-type: none"> 3. une offre de transport collectif trop peu développée et inadaptée aux besoins (hors transport scolaire) ; 4. une déficience en infrastructures routières sur les liaisons nord/sud.

Les atouts de la Thiérache

1. **Le coût relativement faible des loyers et du foncier**, en raison de l'éloignement des centres urbains. Le foncier est ainsi un facteur d'attractivité pour de nouvelles populations qui s'éloignent de plus en plus des villes où elles travaillent. Ce phénomène, visible entre Saint-Quentin et Guise, pourrait bien toucher le Sud de la Thiérache, sous l'influence croissante de Reims et de Laon, et le Nord de la Thiérache avec l'arrivée attendue du TERGV Lille-Hirson.
2. **Les opérations programmées (OPAH, Programme d'intérêt général Habitat)** et les opérations façades ont permis une amélioration notable des logements et du cadre de vie. Le PIG a permis de développer le logement locatif à loyer maîtrisé en mobilisant le parc privé ancien et en remettant sur le marché les logements vacants réhabilités.
3. **L'ensemble du Pays est irrigué par de nombreuses départementales** permettant d'accéder à l'ensemble des chefs-lieux de cantons : en voiture, Hirson n'est qu'à une heure de route de Charleville-Mézières, Vervins à une heure de Reims, Guise à trente minutes du centre-ville de Saint-Quentin, La Capelle à une heure de Cambrai et Wassigny à une heure de Valenciennes.
4. **La mise en place d'un transport à la demande** au niveau intercommunal, en association avec le Conseil Général va permettre aux nombreux publics « captifs » (personnes âgées, jeunes sans permis ou sans voiture, PMR...) d'accéder aux différentes composantes du territoire (pôles de services, d'emploi, de formation). Au-delà de l'accessibilité pour tous aux services de premières nécessités, ce mode de transport pourra, également, être utilisé pour des déplacements qui favoriseront la vie sociale et le lien social.

Les faiblesses de la Thiérache

- 1. Les terrains constructibles sont insuffisamment nombreux** sur certaines communes malgré la quantité d'espace qu'offre le territoire. Cet état de fait s'explique en grande partie par le manque de stratégie foncière et par le manque d'information et de sensibilisation, notamment des agriculteurs, souvent réticents à vendre leurs terres agricoles pour les ouvrir à l'urbanisation. Le rythme de construction est insuffisant pour retenir la population sur place. En conséquence, le parcours résidentiel est bloqué pour une partie de la population qui ne peut accéder à la propriété. D'une part, les prix de l'immobilier ont fortement augmenté et les ménages aux revenus les plus modestes ne peuvent faire l'acquisition d'un logement ancien. D'autre part, les ménages ont du mal à trouver un terrain à bâtir car l'offre privée est faible. L'offre publique en la matière est également insuffisante (pas assez de lotissements communaux).
- 2. Les logements proposés ne sont pas suffisamment adaptés** aux besoins et aux attentes de la population. C'est notamment le cas pour les personnes âgées, les cadres, les étudiants/stagiaires... A terme, l'habitat inadapté pourrait remettre en cause la relance économique, en ne permettant pas aux cadres et aux stagiaires de s'installer sur le Pays. Le confort des logements est trop souvent insuffisant (habitat indigne), et l'offre locative trop faible. Les aides, pourtant importantes, sont encore insuffisantes pour l'immense besoin de la Thiérache. Les propriétaires occupants n'ont pas toujours les moyens financiers suffisants pour améliorer leur logement, qui est parfois insalubre, inadapté aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ou trop fortement consommateur d'énergie. Enfin, le manque d'informations générales sur les aides à l'amélioration des logements reste un frein à l'amélioration de l'habitat.
- 3. Les services en transports collectifs** existants, calés sur les rythmes scolaires, apparaissent inadaptés aux besoins de la population et aux réalités rurales, ce qui explique leur faible utilisation. Le transport collectif (hors scolaire) n'est pas assez développé à l'intérieur de la Thiérache entre les bourgs centres, mais également vers l'extérieur. Le réseau ferroviaire, en particulier, ne répond pas aux besoins. Hirson joue le rôle de point nodal pour l'ensemble du territoire, mais seule la liaison Hirson-Lille connaît un trafic de voyageur important.
- 4. un déficit d'infrastructures routières, principalement sur un axe Nord-Sud.** La Thiérache reste excentrée par rapport aux grandes infrastructures routières nationales. Les autoroutes A2 et A26 longent le territoire, mais ne le traversent pas. Seule la RN 2, entre Laon et Hirson, constitue une véritable pénétrante. Les RD 1029 et RN 43, quant à elles, forment la colonne vertébrale des déplacements Est-Ouest, mais elles ne desservent que le Nord du territoire. A l'Est du territoire, le réseau routier est organisé en étoile autour d'Hirson. La principale ville thiérachienne polarise autour d'elle la RN 43 et les RD 31 et RD 1050. L'Ouest du Pays apparaît beaucoup plus désorganisé, puisque aucune ville ne polarise véritablement le réseau routier.

Par ailleurs, les axes routiers les plus importants qui traversent la Thiérache sont très encombrés (les infrastructures routières nationales sont inadaptées pour le trafic des poids lourds et durant les heures de pointes). Cette déficience est surtout dénoncée par le monde économique. Mais d'autres observent au contraire que l'état actuel des routes et le relatif isolement de la Thiérache qui en découle sont propices au maintien de son identité de campagne préservée.

2. EVOLUTION PASSEE ET EN COURS

De nouveaux besoins en logement et en transport

Comme sur de nombreux territoires, la hausse continue de la demande en logements conduit à des **tensions accrues sur le marché de l'immobilier**. Le redémarrage (modéré) de la construction, à partir de 2002, et les efforts significatifs effectués par les pouvoirs publics pour améliorer l'habitat ancien, ne permettent toujours pas de satisfaire les besoins en logements, en particulier des jeunes ménages issus du Pays ou de l'extérieur.

Malgré tout, **les politiques territoriales** en cours ont permis une amélioration notable du cadre de vie thiérachien ainsi qu'un ajustement de l'offre de logements, en terme de confort notamment. Les efforts amorcés sur l'habitat restent cependant limités, freinés par la dispersion des acteurs et les difficultés à rassembler.

La **hausse soutenue du trafic routier** sur les grands axes desservant la Thiérache traduit la croissance généralisée des mobilités, mais aussi le développement des circulations liées à l'emploi et de fait, une dépendance accrue des Thiérachiens aux pôles d'emplois extérieurs. L'encombrement croissant des axes routiers induit de nouvelles nuisances, en particulier sur les traversées de villages.

Enfin, **le vieillissement prononcé de la population** conduit d'ores et déjà à une nouvelle demande en logements et en transports, qui trouve pour l'instant peu de réponses.

Les changements observés

Changements positifs constatés	Changements négatifs constatés
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Redémarrage de la construction de logements depuis 2002, après le décrochage des années 1990. Malgré tout, l'offre reste inférieure aux besoins ; ▶ De nombreuses initiatives publiques dans l'habitat, encadré par le recours progressif à la planification (carte communale) et à la programmation (volet Habitat de la Charte d'aménagement et de développement de l'aire de coopération inter territoriale Thiérache, schéma directeur de l'habitat) ; ▶ Aménagements routiers et cadre de vie : <ul style="list-style-type: none"> - Aménagements de traversées de village, amélioration de l'axe Hirson/Guise/Saint Quentin, - Amélioration d'une partie du réseau routier (RD 966, RN 2, contournement d'Hirson). 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lié au vieillissement de la population, un accroissement en besoin de transports et logements adaptés pour les personnes âgées, qui ne trouve pas satisfaction ; ▶ Tensions sur le marché immobilier, liées à une hausse de la demande (décohabitation surtout dans les zones urbaines, arrivée de ménages franciliens cherchant une accession à la propriété à meilleur prix) sans contrepartie d'offre en face (faible taux de construction de neuf, taux de vacance relativement faible (< 7%) ; ▶ Dégradation d'une part du parc ancien, par manque d'entretien et de moyens financiers des propriétaires, dès lors contraints d'occuper un logement indigne.

<ul style="list-style-type: none">▶ Amélioration des transports en commun :<ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'un service de transport à la demande- Tarification ferroviaire régionale plus attractive.	<ul style="list-style-type: none">▶ Hausse du trafic routier et du trafic marchandises en particulier (poids lourds de plus en plus nombreux) qui amplifie les encombrements routiers et augmente la dangerosité des traversées de village ;▶ Une partie du Canal Sambre-Oise n'est plus entretenue par les Voies Navigables de France. Ceci va engendrer la disparition d'infrastructures de chargement pour les péniches.
---	--

Initiatives marquantes des collectivités

- ▶ **Les objectifs visés** : Améliorer la qualité de la vie, surtout pour les plus démunis, et assurer la satisfaction des besoins de base, en logement et transport. La charte de 2001 prévoyait de traiter de front le problème de l'habitat et le problème du transport. Mais il faut bien constater que la mise en œuvre du volet habitat a été beaucoup plus rapide.
- ▶ **Les difficultés rencontrées** : les temps d'instruction des dossiers sont toujours longs, faute de pouvoir rassembler rapidement le grand nombre de décideurs qui composent ce territoire maillé de 159 communes.

Une harmonisation des politiques locales de l'habitat

Les premières initiatives «d'opérations groupées d'amélioration de l'habitat» menées par les établissements publics de coopérations intercommunales remontent aux années 1980. Ces politiques ont été poursuivies depuis les années 1993-1994 par les Communautés de communes (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, Programmes Sociaux Thématiques, opérations façades et autres actions d'accompagnement de la politique de l'habitat), qui ont ainsi placé l'habitat au cœur de leur politique de développement territorial. La Charte d'aménagement et de développement de l'aire de coopération inter territoriale Thiérache, signée fin 2001 avec le Conseil régional de Picardie et le Conseil général de l'Aisne, prévoyait d'harmoniser les grandes politiques locales, de fédérer leurs acteurs et d'optimiser les moyens qu'elles mobilisent, notamment en définissant et en mettant en œuvre la future politique de l'habitat à l'échelle du bassin d'habitat de Thiérache.

Les initiatives en termes de logement ont été particulièrement nombreuses :

- ▶ constitution, fin 2002, d'un **pôle animation habitat**, composé de deux chargés de mission répartis géographiquement sur le territoire du pays de Thiérache, véritable relais local entre les collectivités et l'ensemble des partenaires ;
- ▶ création d'un **Observatoire de l'habitat**, reconnu par les partenaires, avec la publication d'un premier cahier en novembre 2004 proposant des données de cadrage sur la situation socio-économique et le contexte du logement ;
- ▶ réalisation d'une étude de programmation de logements en 2004 et d'un schéma directeur de l'habitat (sorte de Programme Local de l'Habitat) débouchant sur des actions à mettre en œuvre afin de répondre aux objectifs de la programmation tout en assurant la cohérence des interventions sur les différents segments de marché, sur les différents types de parcs (ancien, neuf) ;
- ▶ mise en place d'un **Programme d'Intérêt Général (PIG) en faveur de l'habitat** afin de soutenir la réhabilitation et l'amélioration de logements privés. Le PIG a été mis en œuvre en janvier 2006 ; il est encore trop tôt pour évaluer son influence sur les

évolutions en cours. Notons que ce programme se connaît à deux limites importantes : le plafonnement des revenus des propriétaires occupants et l'absence d'encouragement aux économies d'énergie.

- ▶ **mise en place d'un fonds de soutien à l'accession à la propriété**, pour aider financièrement les communes à aménager des terrains à bâtir afin de pouvoir les céder à un prix en dessous de celui du prix de revient.

Une amélioration des systèmes locaux de transport

La Charte d'aménagement et de développement de l'aire de coopération inter territoriale Thiérache prévoyait l'élaboration d'un schéma local de transport passant par l'organisation d'un système de transport à la demande. Ce service sera expérimenté pendant 3 ans à compter de la fin du dernier trimestre 2007.

Initiatives marquantes en gestation

- ▶ **expérimentation du transport à la demande sur une période de 3 ans.** Les habitants pourront réserver avant 17h la veille une place dans un véhicule qui viendra les chercher à leur domicile ou à proximité de celui-ci, dans des créneaux fixés en fonction des nécessités de la vie quotidienne (jours de marchés, loisirs des enfants du mercredi après-midi...), pour les amener au bourg centre, d'où ils pourront éventuellement rejoindre d'autres bourgs centres, par les lignes de transport de pôle à pôle du Conseil général ;
- ▶ **Sensibilisation des collectivités sur les documents d'urbanisme** afin qu'elles se dotent d'une véritable politique foncière, nécessaire pour accompagner une politique logement passant notamment par le développement de la construction neuve ;
- ▶ **Introduction progressive des principes du développement durable** dans le Programme d'Intérêt Général pour l'habitat afin de diminuer les charges dans les logements locatifs (eau chaude, chauffage).

3. PREPARER L'AVENIR

Favoriser l'installation de population d'origine urbaine

Eloigné des grands pôles d'emplois, le territoire n'avait pas, auparavant, de vocation résidentielle forte. Cependant, les **phénomènes de périurbanisation** liés aux grands pôles proches (Saint-Quentin, Reims, Charleville-Mézières, Valenciennes, Laon...) commencent à être visibles notamment sur la partie nord-ouest. Pour accentuer sa vocation résidentielle et bénéficier du regain d'intérêt des urbains pour la campagne, le Pays de Thiérache doit être en mesure d'offrir des logements locatifs de qualité, des terrains à bâtir, dans un cadre de vie de haute qualité.

Dans ce sens, l'utilisation plus systématique des **normes HQE** (Haute Qualité Environnementale) **et des techniques respectueuses de l'environnement** pour les constructions et les rénovations est une opportunité importante à saisir. Couplée au développement de la filière bois et à la mise en place de formations adaptées, cette initiative permettra de réaliser des économies d'énergie tout en développant ou maintenant le niveau d'emploi actuel.

Enfin, pour anticiper la poursuite de la croissance des échanges entre les bassins de vie, et jouer la carte de l'accessibilité du territoire, le Pays se doit d'offrir un réseau routier et surtout des **transports communs modernisés** pour faciliter les trajets domicile-travail (déplacements pendulaires). L'enjeu pour la Thiérache sera alors de s'intégrer dans les **réseaux urbains interrégionaux**.

Tendances lourdes et opportunités à saisir pour l'habitat

- ▶ **Malgré le déclin démographique, la demande en logements va se poursuivre**, sous l'effet du phénomène de décohabitation (qui génèrera des besoins spécifiques pour les ménages d'une seule personne), et des choix résidentiels qui se feront de plus en plus au profit de l'espace rural. Cette tendance à la périurbanisation sera en partie tempérée par l'avènement de l'économie du savoir qui entraînera un mouvement de polarisation urbaine.
- ▶ **Le vieillissement de la population**, particulièrement fort en Thiérache selon les prévisions de l'Insee à l'horizon 2030, **va générer des besoins** spécifiques, particulièrement en terme de transport et de logement, et ce d'autant plus que la tendance à la bi-résidentialisation pourrait accroître le nombre de retraités sur le territoire, attirés par le calme thiérachien. La mobilité traditionnellement plus réduite de ces publics « captifs » posera le problème de leur accessibilité aux différentes fonctionnalités du territoire, et de l'adaptation des logements à leurs nécessités.
- ▶ **Dans une société où les individus et les entreprises sont de plus en plus mobiles**, l'accessibilité et la desserte des territoires restent des facteurs importants de leur compétitivité et de leur attractivité, en dépit de l'essor des technologies de l'information et de la communication. Dans cette compétition entre les territoires, la **qualité de vie**, qui s'incarne en partie dans la qualité du logement, a un rôle important à jouer. La qualité du patrimoine bâti devient toujours plus un élément moteur de l'installation, comme en témoigne l'attractivité des demeures de caractère, notamment auprès des étrangers.
- ▶ **Dans un contexte de sensibilisation accrue aux problématiques environnementales**, la mise aux normes des logements (isolation) et la réalisation de constructions HQE vont également être des facteurs d'attractivité.

Tendances lourdes et opportunités à saisir pour les transports

- ▶ **L'arrivée du TGV à Reims et la seconde phase de construction du « Y Ardennais »** à proximité du territoire du pays pourraient modifier la structure actuelle des déplacements domicile-travail, et développer l'attractivité de certaines parties du territoire.
- ▶ **En lien avec la mobilité accrue, les distances parcourues vont augmenter**, que ce soit pour les déplacements liés aux loisirs (déplacements longue distance, à l'échelle européenne, et moyenne distance, à l'échelle régionale) ou pour les déplacements domicile-travail. Les échanges entre les bassins de vie augmentent en effet beaucoup plus que les échanges internes. La faible densité en milieu rural empêchant le développement d'une offre conséquente de transports collectifs, la voiture restera fortement prépondérante pour la mobilité locale, et ce, malgré la hausse probable du prix du carburant (taxe carbone, diminution des réserves de pétrole...). Les transports publics pourraient cependant gagner des parts de marché dans les déplacements interurbains.
- ▶ **La part des carburants propres**, alternatifs au pétrole, devrait croître : l'objectif de l'Union Européenne est d'atteindre une part de 5,75% des biocarburants dans la consommation totale de carburants d'ici à 2010.

4. SYNTHÈSE : PROPOSITIONS DE PRIORITÉS

Propositions de priorités pour l'habitat et les transports

- ▶ **Augmenter et diversifier l'offre de logements** par cibles (personnes âgées, cadres, stagiaires...) et par segments (locatif, accession, locatif aidé, parc ancien, construction neuve) ;
- ▶ **Maîtriser le foncier** pour accélérer la construction de logements neufs et répondre à l'enjeu d'accueil : politique d'acquisition foncière, renforcement de l'observatoire de l'habitat, création de logements étudiants ou de lotissements « thiérachiens » ... ;
- ▶ **Poursuivre et renforcer la rénovation du cadre de vie et de l'habitat** (résorption de l'habitat indigne, amélioration du confort, adaptation aux besoins des personnes âgées...), suivant les techniques respectueuses de l'environnement ;
- ▶ **Définir une politique de transport concertée et respectueuse de l'environnement** (un livre blanc des transports et un plan de déplacement) : réduire la place de la voiture et promouvoir les carburants propres, le covoiturage, les modes doux et les modes peu polluants (transport collectif adapté aux besoins, ...), favoriser l'attractivité des pôles locaux ;
- ▶ **Améliorer le réseau routier et la desserte ferroviaire du Pays**, en particulier sur les grands axes nord-sud et est-ouest.

Propositions de pistes d'actions

- Expérimenter un système de logement pour les cadres d'entreprises,
- Mener des opérations groupées d'amélioration de l'habitat (OPAH, PIG...),
- Développer les logements étudiants (pour faciliter l'accès des jeunes aux formations), en reprenant le modèle du système mis en place dans la Région Nord Pas-de-Calais,

- Démocratiser le système de logement à la ferme (par exemple pour stagiaire, étudiant),
- Réaliser un référentiel sous l'angle du développement durable en matière de réhabilitation de logements (performance énergétique, matériaux traditionnels...), d'aménagement (implantation des lotissements, type de construction...),
- Rédiger un livre blanc des transports collectifs pour inciter à une amélioration et à une plus grande utilisation de ceux-ci,
- Instaurer une bourse de covoiturage,
- Réaliser un diagnostic foncier constituant le volet foncier de l'observatoire du logement.

IV. CONSTATS ET ENJEUX THEMATIQUES « VIVRE EN THIERACHE »

1. SITUATION ACTUELLE

Synthèse : une offre de service assurée au minimum, mais qui ne permet pas de répondre aux enjeux nouveaux de solidarité

Pour le pays de Thiérache, territoire rural en proie à une situation démographique difficile, les services à la population constituent un élément de plus en plus déterminant de cohésion territoriale et sociale et, plus encore, d'attractivité pour de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants.

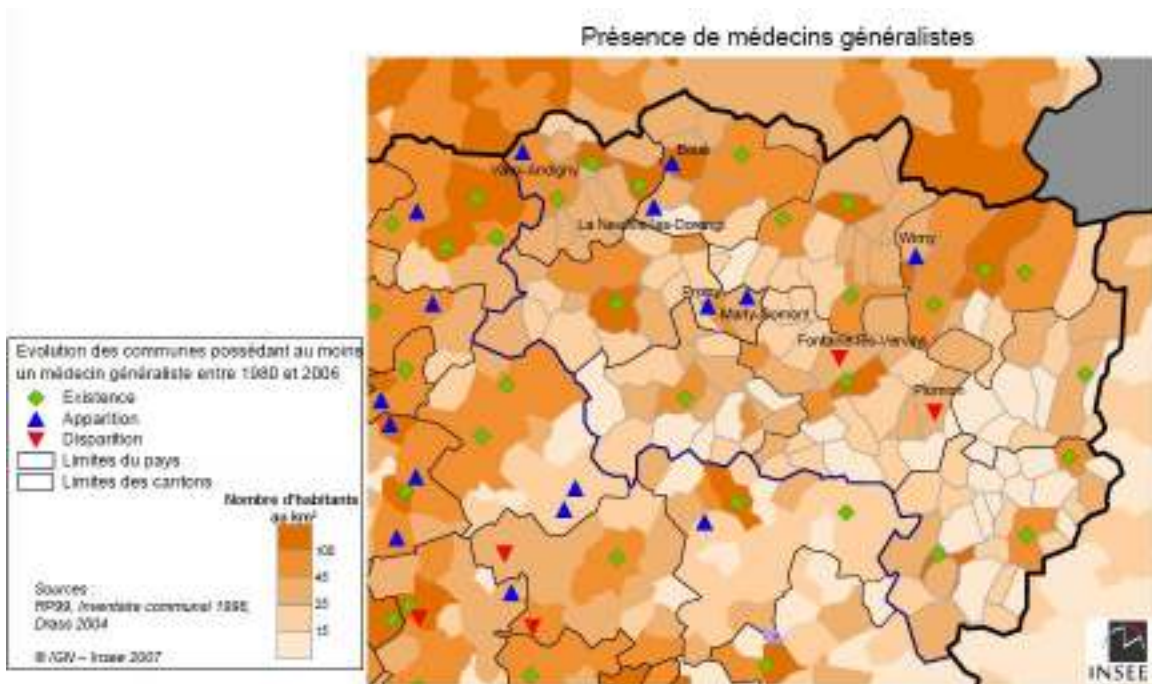
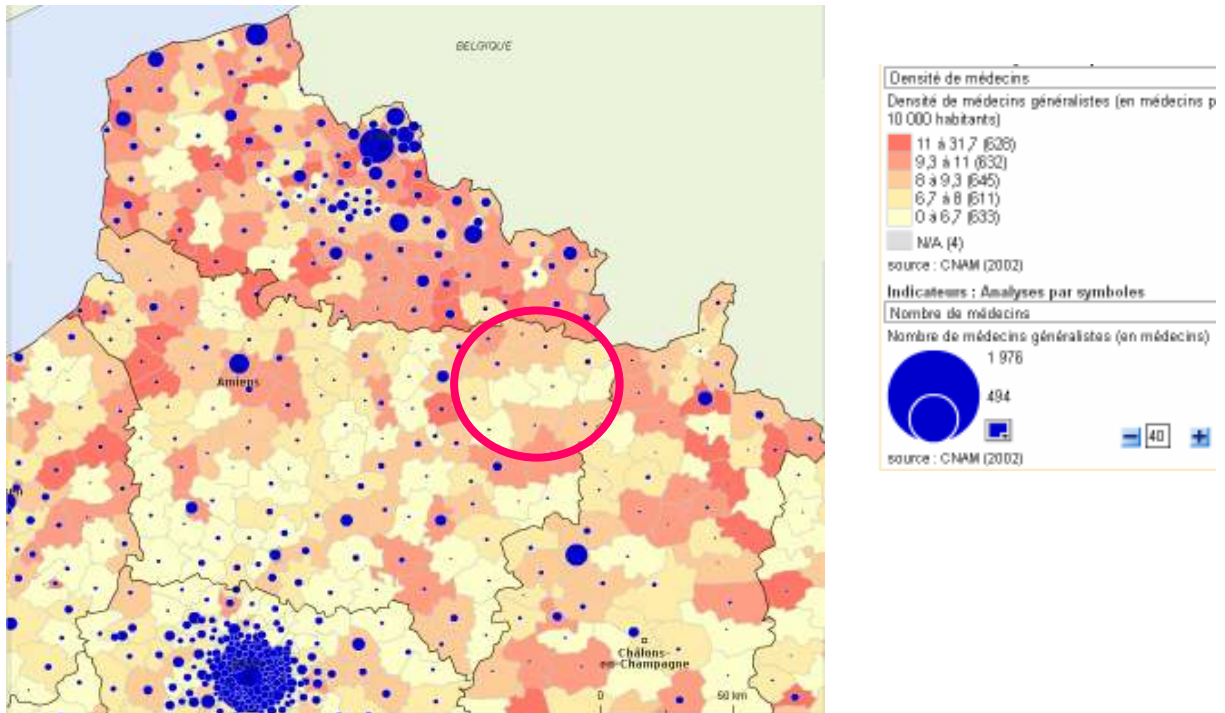
Face à ces enjeux, l'offre de services ne répond que très partiellement aux besoins. La faible population engendre de fait une offre de services à la fois réduite et diffuse, qui manque de mise en cohérence et de lisibilité. Au delà de cet enjeu de gouvernance, l'offre apparaît particulièrement incomplète pour les services concourant à la solidarité, qui concernent moins d'habitants par définition : l'accueil de la petite enfance, la santé, l'insertion sociale et l'aide à l'emploi. Aussi, les habitants les plus fragiles, souvent à faible revenu, souffrent plus fortement des lacunes de l'offre de services du pays.

Par ailleurs, la situation défavorable du commerce de proximité, mais aussi de l'offre de soins et des services à la petite enfance, jouent un rôle majeur dans la faible attractivité du pays, dans la mesure où il s'agit de services auxquels sont fortement attachées les populations urbaines.

Indicateurs clés

Indicateur	Dernière donnée disponible pour la Thiérache	Comparaison	Evolution en Thiérache
Insertion	2004 - Taux d'allocataire du RMI pour 100 ménages de 25 à 60 ans: 8,3%	Picardie : 6,5% France : 7,3%	
Santé	2005 - densité de généraliste : 7,7/10 000 habitants	Picardie : 9,1 France : 10,7	
	2005 - densité d'infirmier : 8,5/10 000 habitants	Picardie : 6,0 France : 9,0	
Sport	2005 - Taux d'équipement sportif / 1000 habitants : 6,19	Picardie : 5,72 France : 4,36	
Commerce	2005 - 73% des communes n'ont aucun commerce de proximité		

Densité de médecins généralistes pour 10 000 habitants



Principaux points forts et faibles de l'offre de services

Atouts	Faiblesses
<ol style="list-style-type: none">1. forte présence associative à l'origine de multiples initiatives dans l'animation villageoise et le domaine social ;2. offre de loisirs pour les enfants et animation générale des villages ;3. les équipements sportifs.	<ol style="list-style-type: none">1. faible présence et émiettement de l'offre de services et de commerces ;2. manque de synergie et de coordination, ce qui renvoie à une difficulté de lisibilité de l'offre existante ;3. couverture ADSL incomplète ;4. faiblesse des services de proximité et d'assistance : accueil de la petite enfance, offre de soins de proximité (privé comme publique) ;5. prise en charge des personnes en difficultés sociales (prévention de l'illettrisme, l'alcoolisme, mal être des jeunes, suicides...) ;6. moyens et initiatives artistiques insuffisants .

Les atouts de la Thiérache en terme de services

1. **La Thiérache bénéficie d'un dynamisme associatif** particulièrement apprécié des habitants. Les associations ont permis la réalisation de nombreuses initiatives dans les domaines culturels et sociaux ainsi que dans l'animation des villages (notamment lié à la forte implication locale des maisons familiales rurales).
2. **La mise en place de l'intercommunalité s'est notamment traduite par une prise en charge importante des besoins d'animation et de loisirs des enfants.** Aussi, l'offre en centre de loisirs et plus généralement, les capacités d'animation villageoise apparaissent globalement satisfaisantes au regard des habitants. L'essor d'un appui technique aux associations, contribue également à soutenir l'animation rurale de proximité.
3. **Avec près de 500 équipements sportifs** recensés en 2005 par la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS), la Thiérache dispose d'un taux d'équipement sportif supérieur à la moyenne régionale.

Les faiblesses de la Thiérache en terme de services

1. **La faible présence de l'offre de services et de commerces** sur le Pays de Thiérache trouve essentiellement son origine dans le contexte rural et l'émiettement des pôles de services. L'offre s'organise autour de trois bourgs principaux (Hirson, Guise, Vervins) et six bourgs secondaires. La petite taille des centres de services est telle qu'à certaines exceptions près, seuls les niveaux inférieurs de la hiérarchie des services sont représentés sur le Pays. Enfin, la conjonction du dépeuplement démographique et du repli des services sur les bourgs centres, du fait de nouvelles contraintes budgétaires, entraîne une forte polarisation des services et commerces

sur les principaux pôles du Pays. Ainsi, par exemple, près de trois communes sur quatre ne disposent plus d'aucun des commerces alimentaires de base (boulangerie, boucherie ou supérette).

2. **En lien avec l'organisation territoriale émiettée, l'offre de services apparaît peu lisible**, signe également d'une insuffisante mise en synergie des prestations existantes. Plus encore que la faiblesse des moyens, c'est la méconnaissance des initiatives menées localement et leur insuffisante mutualisation qui est préjudiciable au développement des services et à leur accès par tous. Au delà du porté à connaissance à parfaire, cette lacune renvoie à des enjeux nouveaux de gouvernance sur la thématique des services.
3. **La couverture incomplète en réseau et points d'accès public aux TIC** (Technologies de l'Information et de la Communication). La situation encore défavorable en 2006 (vaste « zone blanche ») s'améliore rapidement grâce aux efforts consentis par le Conseil général et France Télécom. Le taux de lignes téléphoniques éligibles à l'ADSL atteint désormais 95%, pour 90% des communes. Si, le risque d'une fracture numérique semble écarté, l'enjeu n'en demeure pas moins pour le Pays de renforcer l'utilisation des TIC par le déploiement de visio-guichets ou de formation. Cette faiblesse est d'autant plus handicapante que les TIC permettent avantageusement de suppléer aux difficultés de mobilité de la population, en donnant accès à tous, depuis le domicile ou un point d'accès public, à un bouquet de services étoffé (e-administration, achats en ligne, ...).
4. **Les services de proximité concourant à l'assistance et à la qualité de vie des familles** apparaissent particulièrement peu développés sur le Pays. Les difficultés convergent en particulier sur deux services, où la situation de la Thiérache est en net recul en comparaison à d'autres territoires régionaux :
 - **L'accueil de la petite enfance** : en l'absence de toute structure collective, (crèche, halte garderie, ...), l'accueil des 0 à 3 ans s'effectue exclusivement par les assistantes maternelles. La Thiérache offre ainsi la situation la plus défavorable du département en structure publique. Il s'agit là d'une lacune majeure en terme d'attractivité résidentielle (pour les cadres en particulier) et pour l'emploi des femmes. De fait, la Thiérache se singularise par un des taux d'activité féminin les plus faibles de la région.
 - **L'offre de soins de proximité** : alors que le Pays connaît une situation sanitaire particulièrement défavorable, le déficit en médecins généralistes et spécialistes est très prononcé. En particulier, la pénurie en généralistes, ophtalmologistes et dentistes par rapport à la moyenne régionale est fortement accentuée, signe de la nécessaire mobilité des habitants vers des pôles de soins extérieurs. Cette situation s'est renforcée par la fermeture récente de services hospitaliers (maternité d'Hirson notamment). A l'inverse, la Thiérache présente une situation plus favorable en terme de densité d'infirmiers libéraux, que les territoires voisins.
5. **L'offre sociale, d'aide à l'emploi et à l'insertion de la Thiérache** peine à répondre aux nombreuses sollicitations, alors qu'elle est relativement mal classée pour de nombreux indicateurs sanitaires et sociaux (illettrisme, chômage, alcoolisme, mortalité prématurée, suicides,...). Ce constat rend d'autant plus nécessaire le maintien de services sociaux de proximité.
6. **Sur l'initiation artistique, les moyens sont insuffisants**. Il y a de nombreuses lacunes, surtout pour l'éveil culturel, l'éducation scolaire et périscolaire (petite enfance, scolarité, loisirs des enfants et des adolescents).

2. EVOLUTION PASSEE ET EN COURS

De fortes inquiétudes pour l'avenir

Bien que les collectivités se soient emparées de la question des services, les initiatives sont demeurées timides, dans tous les cas, trop limitées pour avoir une portée significative en terme de cohésion sociale ou d'attractivité résidentielle. Dans ce contexte, les services au public constituent une préoccupation grandissante pour beaucoup d'habitants, qui s'inquiètent particulièrement au sujet des commerces (notamment les services de proximité dans les petits villages), et de la santé.

Deux évolutions contradictoires expliquent ces préoccupations :

- ▶ **Les mutations rapides de l'offre de services**, publics comme privés. Pris dans des contraintes financières nouvelles, les prestataires se replient sur les bourgs centres, délaissant ainsi les campagnes éloignées. Le maintien d'une offre de proximité se pose avec d'autant plus d'acuité que l'éloignement des services entraîne une dépendance accrue de la Thiérache, et des déplacements croissants des habitants.
- ▶ **Les mutations profondes de notre société** toujours plus mobile et exigeante en terme de qualité. De nouveaux besoins se font jour pour répondre au vieillissement démographique (en terme de soin notamment) ou aux besoins des jeunes et des ménages bi actifs (gardes d'enfants, loisirs, en particulier).

Les changements observés

Changements positifs constatés	Changements négatifs constatés
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Emergence d'initiatives en terme de prévention et d'éducation à la santé, en partie liées au développement des maisons familiales rurales (La Capelle, Clairefontaine) ; ▶ Renforcement des structures et dispositifs d'aide à l'insertion (PLIE d'Hirson, chantiers d'insertion de Vervins, de la Communauté de communes de la Thiérache du Centre, Mission locale pour l'emploi des jeunes en Thiérache...) ▶ Plus forte implication des Communautés de communes dans l'offre de loisir des jeunes et dans l'animation de leur territoire d'une manière générale. Cette implication a notamment favorisé l'aide et appui technique aux associations (comme Tac Tic Animation ou Adepagui) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Repli des commerces et des services sur les principaux bourgs du Pays : la plupart des petites communes rurales sont confrontées à la fermeture des services (de l'Etat principalement) et à la disparition des commerces de proximité, qui ne trouvent pas toujours de repreneurs (manque d'attractivité du territoire) ; ▶ L'activité de commerce progresse peu, moins que sur d'autres régions (+2% en 10 ans contre +8%), notamment du fait de la fermeture de nombreux petits commerces alimentaires (les charcuteries en particulier, l'abattoir étant à Lille) ; ▶ Forte inquiétude sur l'avenir des services de santé : fermeture d'établissements, services d'infirmier à domicile, maternité, médecins généralistes, spécialistes.

Les initiatives marquantes des collectivités

- ▶ **Implication des Communautés de communes dans l'offre de loisir des jeunes** et dans l'animation de leur territoire d'une manière générale ;
- ▶ **Mise en place, à l'initiative de l'association « Familles rurales », d'un Relais Familles** : point d'accueil, d'écoute et d'information où les familles peuvent trouver différents services (Relais Santé, Point Info Famille sur l'accès aux droits sociaux, la protection de l'enfance et de l'adolescence, médiation familiale...).

Les initiatives en gestation, qui auront un impact significatif sur l'avenir

- ▶ **Les Réseaux de Services Publics (RSP)**, déjà expérimentés en Thiérache, seraient une véritable avancée pour rapprocher les habitants des administrations, surtout s'ils sont combinés avec le transport à la demande ;
- ▶ **Maison de l'Emploi et de la Formation**, qui réorganise l'offre de services.

3. PREPARER L'AVENIR

Synthèse : saisir l'opportunité des TIC et anticiper les nouveaux besoins de solidarité

Le regard sur l'avenir qui se prépare permet d'éclairer les enjeux sur trois points essentiels :

- **le renforcement du vieillissement démographique** qui induit de nouveaux besoins mais aussi l'émergence possible d'une véritable économie de la retraite. La tendance forte de migration des retraités peut constituer un facteur favorable pour l'emploi en Thiérache et le développement de certaines activités locales (culturelles, commerciales,...), à condition qu'elle s'accompagne de nouveaux métiers du lien social (services à la personne) ;
- **l'accentuation des besoins de solidarité**, en particulier dans le domaine de la petite enfance, de la jeunesse et de l'insertion sociale et professionnelle ;
- **la nécessaire réorganisation territoriale**, qui gagnera à prendre appui sur le renforcement des TIC et à profiter du phénomène « Kamini », qui symbolise la carte des nouvelles technologies.

Tendances lourdes et opportunités à saisir

- ▶ L'allongement de la durée de vie et le vieillissement démographique se traduiront essentiellement (mais pas uniquement) par des **besoins nouveaux en services de santé et services à la personne, à domicile** ;
- ▶ En parallèle, **le renforcement de l'individualisme et le délitement des solidarités sociales**, y compris en milieu rural, entraînent de nouveaux besoins en services de proximité : garde d'enfants, services à domicile, accompagnement social et à l'emploi ;
- ▶ Face au déclin de l'emploi local et au caractère précaire des nouveaux emplois créés, les **demandes en services sociaux** et les exigences vis-à-vis des services d'aide à l'emploi s'accroissent. La hausse du taux d'activité féminin conduit quant à elle à une **demande croissante d'accueil des enfants** (garde et offre de loisirs en dehors du temps scolaire) ;

- ▶ **En lien avec ces nouvelles demandes, la démographie associative**, qui s'est accélérée depuis 1990, se poursuivra pour répondre à des besoins de proximité et de sociabilité, notamment pour faire face aux carences de l'action publique ;
- ▶ Concernant **la santé**, le déficit en médecins et leur inégale répartition sur le territoire français (installation préférentielle en ville et dans le sud) risquent de voir se détériorer l'offre de santé des territoires ruraux les moins attractifs, alors même que le vieillissement démographique et la montée des pathologies chroniques se renforceront. Dès lors, la prise en charge à domicile des patients, notamment pour répondre à la diminution du potentiel médical, apparaîtra comme une solution incontournable ;
- ▶ A l'autre extrémité du cycle de vie, la précarisation des jeunes et leur entrée plus tardive sur le marché du travail font de **la jeunesse** une étape plus longue. Cette évolution sociétale doit être prise en compte dans le développement de l'offre de services ;
- ▶ La modification du rapport au temps (nouveau partage des temps de travail et de loisirs), et d'une manière plus générale, le progrès social et le souci d'épanouissement voient s'accroître la **demande de services culturels** ;
- ▶ Dans une société de plus en plus mobile, l'exigence de qualité des services devient primordiale et tend à l'emporter sur la nécessité de proximité ;
- ▶ Une réorganisation des services (avec notamment une montée en puissance de l'e-administration et la mise en place de nouveaux outils comme la Maison de services publics), et l'implication toujours plus soutenue du tissu associatif dans l'animation locale permettent de compenser en partie le recul des services dans les zones les plus rurales.

4. SYNTHÈSE : PROPOSITIONS DE PRIORITÉS

Les propositions de priorités

- ▶ **Appuyer l'émergence d'une politique transversale en faveur des enfants et des jeunes** : animation loisirs, accompagnement à la citoyenneté, encadrement dans une logique de partenariat, aide aux déplacements, aide à l'accès à l'emploi et à la propriété ;
- ▶ **Favoriser l'accès et l'utilisation par tous des TIC** : réseau haut débit, accès électronique aux services, télétravail, mais aussi formations pour apprendre à utiliser les outils des TIC ou mise à disposition de personnes ressources qui fassent les recherches pour les personnes peu habituées à les utiliser ;
- ▶ **Organiser l'information sur l'offre de services existante à l'échelle du Pays** : définition d'un plan de communication commun, regroupement de plusieurs services sur un même lieu, mise en réseau des acteurs pour diffuser une information coordonnée ;
- ▶ **Recenser les services puis définir une politique de services à la population autour de quatre priorités** : la santé (installation de nouveaux praticiens, ouverture d'une maternité), l'accueil de **la petite enfance**, les services aux **seniors** (soins, logements...), la **mise en complémentarité** de l'offre des pôles attractifs ;
- ▶ **Maintenir un maillage important de l'artisanat et du commerce de proximité**, pour une vie locale animée, notamment en facilitant l'aide à la création et à la reprise

d'entreprises et en développant le rachat des commerces de proximité par les collectivités pour une mise en gérance ;

- ▶ **Elaborer un schéma de développement culturel** pour valoriser l'identité thiérachienne, favoriser l'accueil touristique et démographique : l'objectif est de valoriser les éléments dynamiques du Pays (événements, équipements,...), et d'encourager l'extension sur tout le territoire du Pays des réalisations culturelles faites par les Communautés de communes et leur harmonisation (dans les domaines de la lecture, de la musique,...) ;
- ▶ **Renforcer les enseignements artistiques** (éveil de la petite enfance, initiation des enfants) : développement de l'offre et mise en réseau des moyens et initiatives (ouvrir les écoles au monde artistique notamment), en prémices au développement d'une intercommunalité culturelle ;
- ▶ **Soutenir et valoriser le monde associatif et son travail, et en particulier, poursuivre** le développement des actions en faveur de l'insertion des « maisons familles rurales ».

Les propositions de pistes d'actions

- Développer un système « WIKI » pour permettre un dialogue et un échange d'idées sur la Thiérache ;
- Dans le domaine de la culture, utiliser les bâtiments publics pour diverses activités : faire des églises des salles de concert, convertir les écoles en bibliothèques, en clubs du 3^{ème} âge ;
- Créer des partenariats avec les jeunes en s'appuyant sur les réseaux très réactifs et les lieux conviviaux existants.

V. CONSTATS ET ENJEUX THEMATIQUES

« ACCUEILLIR DANS UN CADRE DE QUALITE »

1. SITUATION ACTUELLE

La Thiérache au naturel : la préserver et le faire savoir

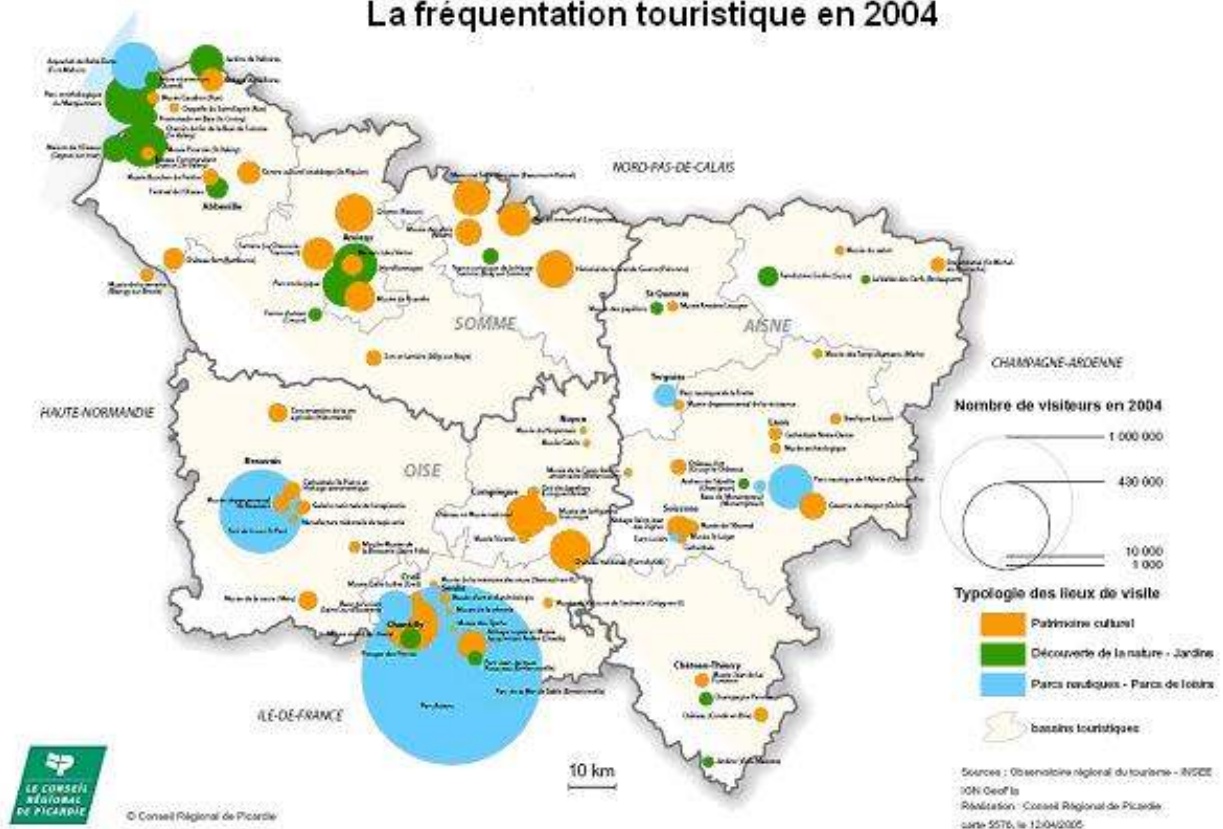
L'espace rural de la Thiérache n'a jusque là pas adopté une stratégie de développement du tourisme qui puisse la différencier d'autres territoires similaires. Pourtant, fort de ses valeurs clés (Bocage, Familistère, églises fortifiées, Maroilles), le territoire a un potentiel d'attractivité touristique divers et recherché. Il est donc important de travailler dans cette logique.

Sur un plan plus environnemental, les ressources naturelles existantes sont belles et bien reconnues. La Thiérache dispose d'atouts naturels que chacun s'accorde à vouloir préserver. Reste que leur mise en valeur est perfectible. En effet, l'offre touristique actuelle est relativement peu abondante (offre de loisirs liés à la nature encore insuffisante malgré la multiplication des initiatives, déficit d'hébergement touristique ...). Mais c'est surtout dans le manque de communication extérieure et dans le manque de coordination entre les acteurs (offre atomisée et peu structurée) que résident les principales faiblesses touristiques du territoire.

Indicateurs clés

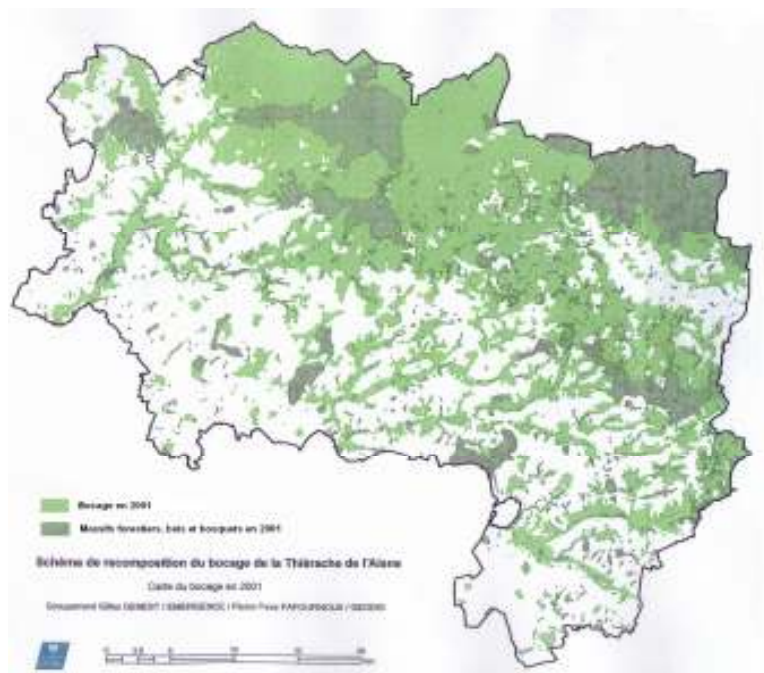
Indicateur	données disponibles	Comparaison	Evolution en Thiérache
Professionnalisation du secteur touristique	Part de l'emploi touristique dans l'emploi salarié en 2003 : 1%	Picardie : 2,7 % France : 4 %	
	Part de l'hébergement non marchand dans l'Aisne : 80%	Picardie : 74% France : 70 %	2000 - 2005: l'hébergement marchand en Picardie croît à un rythme légèrement supérieur à la moyenne nationale (8 % contre 6 %)
Retombées économiques du tourisme	Recettes touristiques par habitant : < 1000 € en Picardie en 2005	France : 1800 €	
Sport et loisir, culture	2005 - Taux d'équipement sportif / 1000 habitants supérieur à la moyenne régionale : 6,19	Picardie : 5,72 France : 4,36	
Part du tourisme d'affaires	Part des nuitées d'affaires en hôtellerie dans l'Aisne en 2005 : 57,4 %	Picardie : 55 % France : 41,8 %	

La fréquentation touristique en 2004



La Thiérache bénéficie certes d'atouts touristiques diversifiés et valorisables, mais dont l'importance doit être replacée dans un contexte plus large : la fréquentation touristique en Thiérache reste pour le moment très faible au regard de ce qu'elle est ailleurs dans la Région.

La dualité paysagère du territoire (bocage au nord-est, plaines céréalières au sud-ouest)



Le bocage, qui caractérise la Thiérache dans l’imaginaire collectif, ne recouvre pas l’intégralité du territoire : au sud du territoire s’étendent des plaines céréalières. Cette diversité des milieux confère au territoire un caractère écologiquement riche, qu’il importe de maintenir en protégeant le bocage. Cette préservation répond non seulement à des préoccupations écologiques, identitaires et esthétiques, mais également économiques (valorisation du bocage pour certaines activités).

Principaux points forts et faibles de l’attractivité du Pays de Thiérache

Atouts	Faiblesses
<ol style="list-style-type: none">1. un territoire authentique à l’identité marquée ;2. présence de locomotives touristiques ;3. offre en gîtes et chambres d’hôtes dynamique ;4. qualité de vie ;5. situation géographique favorable.	<ol style="list-style-type: none">1. manque de coordination ;2. capacités d’accueil insuffisantes ou inadaptées ;3. manque de visibilité extérieure, d’image, de communication touristique ;4. manque de ressources des communes pour entretenir leur patrimoine ;5. manque d’actions concrètes et d’animation du patrimoine.

Les atouts de la Thiérache

1. **La Thiérache est un territoire authentique à l'identité marquée, qui bénéficie de nombreux atouts touristiques.** Ses paysages « forts et singuliers », le bocage, le Maroilles, les églises fortifiées, la culture picarde (la langue, le savoir-faire, l'imaginaire) sont autant d'éléments qui, ensemble, lui permettent de se distinguer d'autres territoires de tourisme rural. Ce territoire est d'autant plus authentique qu'il est pour le moment préservé de la « pollution touristique ». A valoriser et faire connaître.
2. **La présence de « locomotives touristiques »,** comme le Familistère de Guise, permet d'attirer des touristes sur le territoire. Il reste ensuite à les y faire rester, en développant la communication et la mise en réseau, afin que les sites secondaires, moins connus, puissent eux aussi bénéficier des retombées touristiques.
3. **L'offre en gîtes et chambres d'hôtes,** qui permettent aux touristes d'apprécier l'authenticité thiérachienne, est relativement dynamique. Ses nombreuses forces vives, pour le moment trop peu coordonnées, n'en représentent pas moins un fort potentiel pour le territoire, en terme d'initiatives notamment.
4. **La qualité de vie** est également un atout que la Thiérache peut valoriser, pour accueillir non seulement des touristes, mais éventuellement de nouveaux habitants désireux de profiter de la tranquillité, de l'espace et de l'air pur et de redécouvrir le rapport à la nature.
5. La Thiérache bénéficie d'une **situation géographique favorable,** qui la place à proximité des grands foyers de population du Nord, qui représentent alors des viviers touristiques potentiels.

Les faiblesses de la Thiérache

1. Le tourisme en Thiérache souffre d'un **manque de coordination** (manque de réseaux touristiques, mais aussi manque de coordination entre les Communautés de communes et le Pays, notamment sur la question de la compétence touristique des structures). Il en résulte un décalage entre les acteurs locaux du tourisme et les institutionnels (pourtant, les relais professionnels sont nécessaires pour organiser l'activité touristique), et une (grande) dispersion des acteurs qui ne semblent pas toujours enclins à travailler ensemble.
2. **Les capacités d'accueil touristique sont pour le moment insuffisantes ou inadaptées.** Il existe des besoins non satisfaits en offre hôtelière (notamment pour les groupes), les restaurants sont souvent fermés (une mise en réseau des restaurateurs pourrait permettre de réorienter les touristes). Par ailleurs, la faible pratique des langues étrangères est un handicap, tant dans l'accueil des touristes que de nouveaux résidents étrangers (Néerlandais principalement).
3. La Thiérache souffre d'un **déficit de visibilité, d'image, de communication touristique,** tant vers l'extérieur que vers les Thiérachiens : les habitants et les acteurs touristiques locaux n'ont pas encore une connaissance suffisante du Pays, ils ne se sont pas appropriés le territoire et ne sont pas suffisamment sensibilisés à la valeur de leur patrimoine. Le grand nombre d'acteurs publics et privés qui interviennent en matière de tourisme crée une confusion dans la lisibilité de l'offre et une dispersion des moyens, surtout financiers, ainsi que des compétences. Le manque de communication groupée, mutualisée rend la Thiérache presque invisible. De nombreux petits villages, accueillants et de caractère, déclarent ainsi souffrir

d'anonymat. La signalétique pourrait être harmonisée et mutualisée, afin de renvoyer une image lisible et cohérente aux visiteurs.

4. **Le manque de ressources, tant financières que techniques**, des petites communes rend difficile l'entretien et la rénovation de leur patrimoine bâti (églises fortifiées, mais aussi l'habitat) qui est pourtant l'un des atouts de la Thiérache
5. La Thiérache souffre d'un **manque d'actions concrètes**. Il existe un réel déficit en animation du patrimoine et en offre touristique à destination de la population locale qui lui permettrait d'apprendre à connaître son pays et à le promouvoir. Les porteurs de projets sont encore trop peu nombreux.

2. EVOLUTION PASSEE ET EN COURS

Une prise en compte croissante du potentiel touristique du territoire

L'accueil et le cadre de vie (environnement, paysage, bocage), si caractéristique de l'identité thiérachienne, ont fait l'objet d'un gros investissement des Communautés de communes depuis la charte de 2001. En parallèle, des associations portent des projets ambitieux de préservation et de valorisation de l'environnement (comme l'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache avec la filière énergie bois).

Le tourisme reste une activité économique inégalement prise en compte sur le territoire de la Thiérache, toutefois certaines collectivités locales ont saisi l'enjeu de mettre en place une politique touristique pour assurer leur développement.

De plus, depuis une dizaine d'années, un large programme de promotion de la Thiérache est effectué à l'échelle transfrontalière.

Enfin, certains aspects du tourisme, notamment le montage de produits touristiques et la réalisation d'événementiels sont à l'étude à l'échelle du Pays, ce qui témoigne d'une volonté réaffirmée de travailler de façon coordonnée.

Les changements passés (1997-2007)

Changements positifs constatés	Changements négatifs constatés
<p>▶ Préservation et valorisation du paysage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions volontaristes de reconstitution du bocage , - Valorisation du patrimoine bâti (églises, opérations façades), - Projet de création d'un syndicat mixte des rivières, projet de constitution de bassins de rétention à Vervins. <p>▶ Amélioration de la gouvernance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conférence des 4 offices du tourisme et 3 syndicats d'initiative 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développement des éoliennes (impact négatif en terme paysager) ; ▶ Menaces sur la qualité de l'eau (risques de pollution liés aux engrais et produits de traitement) ; ▶ Faible qualité architecturale des constructions nouvelles qui dénaturent localement le bâti traditionnel, vecteur de l'identité thiérachienne ; ▶ Programme d'arrachage des arbres au bord des routes pour améliorer la sécurité routière dénature la qualité paysagère.

<p>- Sensibilisation des collectivités locales à l'enjeu touristique (schéma de développement touristique de la Communauté de communes du pays des Trois Rivières)</p> <p>▶ Attractivité renforcée</p> <p>- Développement de la demande en résidences ,</p> <p>- Arrivée de la clientèle étrangère (Belges, Néerlandais, Anglais).</p> <p>▶ Lancement d'actions de promotion et de communication (salons, éditions touristiques),</p> <p>▶ Développement d'événementiels : Festival du rire, premier mai du Familistère, les Transfrontalières à Hirson, Festival du Bocage...</p>	
---	--

Initiatives marquantes du passé

Le programme Utopia du familistère de Guise.

- ▶ **Les objectifs visés** : donner au familistère une ambition culturelle, touristique, économique et sociale au travers d'un centre d'exposition, de spectacles, d'une librairie... Ce projet passe par la restauration et la réhabilitation des bâtiments du familistère. L'objectif est d'accueillir plus de 70 000 visiteurs et de créer une véritable offre touristique rayonnant à l'échelle du Pays.
- ▶ **Les leçons à tirer** : ce projet illustre les avantages de la collaboration et du travail en commun. De nombreuses collectivités et partenaires se sont en effet associés pour mener à bien ce projet : Ville de Guise, Département de l'Aisne, Association pour la Fondation Godin, usine Godin S.A., Syndicat mixte du Familistère Godin. L'Etat, l'Europe et la Région participent en outre financièrement au projet. Cet exemple montre également que la réussite des projets est souvent conditionnée à leur portage par des structures importantes, capables de mobiliser des financements auprès des partenaires concernés.

Préservation du bocage et replantation des haies

- ▶ **Les objectifs visés** : préserver l'identité de la Thiérache par la sauvegarde de ses paysages, la replantation des haies là où les propriétaires ont constaté qu'elles manquent cruellement (les coulées de boues sont les « indicateurs »). Une campagne de plantation, représentant 15 kilomètres de haies, a été réalisée. Une seconde est prévue pour l'hiver 2007-2008. Un plan de communication est mis en place pour informer, sensibiliser et vulgariser le « fonds bocage » et ses réalisations.

- ▶ **Les difficultés rencontrées** : pour le bocage, qui ne se résume pas à la replantation de haies, il n'y a pas encore de sensibilisation globale sur l'ensemble du paysage. En outre, comme la haie est un bien privé, il n'existe aucun moyen contraignant d'inciter les propriétaires à les conserver. La sensibilisation progresse, mais est lente et coûteuse, alors que le temps presse.
- ▶ **Les leçons à tirer** : amplifier la sensibilisation (réaliser une Charte Paysagère, voire ouvrir un débat sur la perspective d'un classement en Parc Naturel Régional). Pérenniser le programme de replantation dans le cadre du schéma directeur de recomposition du bocage (mise en place d'un fonds bocage par les cinq Communautés de communes et le syndicat mixte pour restaurer les éléments fixes du paysage bocager).

Initiatives marquantes en gestation

- ▶ **Création d'un site Internet touristique à l'échelle du Pays de Thiérache**, qui aura vocation à faire connaître la Thiérache, à promouvoir les richesses du Pays, à donner une information complète et organisée de l'offre touristique. A long terme, l'outil permettra de vendre la destination. Le site Internet sera un outil commun, de référence pour les acteurs du territoire et un outil collaboratif, de travail en réseau avec les offices de tourisme et syndicats d'initiative. Le site Internet permettra d'identifier la Thiérache en tant que destination touristique et d'augmenter la fréquentation touristique sur le territoire.
- ▶ **Mise en produit des églises fortifiées**. Cette action consiste à définir une stratégie et un programme d'actions pour créer des produits touristiques « patrimoine et culture » autour des églises fortifiées, pour générer des retombées économiques sur le territoire, pour structurer l'offre touristique et pour coordonner les acteurs du tourisme autour d'actions communes.
- ▶ **Euro-pôle de compétitivité et d'excellence professionnelle du trot Mons – La Capelle-en-Thiérache**. Ce projet, labellisé pôle d'excellence rurale, consiste à créer un groupement de professionnels de trotteurs et un centre technique permanent des haras nationaux, à développer un centre d'entraînement et des structures de formation aux métiers du cheval, et à créer une vitrine de Pays (espace autour du cheval), ce qui confèrera à l'hippodrome une dimension touristique.
- ▶ **Projet d'aménagement de l'axe vert de Thiérache en véloroutes et voies vertes (VVV)** : ce produit nature, qui connaît un grand succès en Europe, valoriserait l'axe vert, et amènerait enfin un nombre significatif de touristes en Thiérache

3. PREPARER L'AVENIR

L'avenir est dans la préservation et la mise en valeur de l'existant

Le succès de la mode de l'« authentique » représente une opportunité pour la Thiérache, qui a de nombreux atouts à faire valoir, grâce à ses paysages typiques et préservés et à son patrimoine bâti et culturel très riche.

L'attraction de nouvelles populations (habitants et touristes) devra prendre garde de ne pas dénaturer ce capital, qui conditionne le maintien de la qualité de vie et le développement ultérieur du territoire. La Thiérache devra alors investir le créneau du tourisme durable, et trouver l'équilibre lui permettant de promouvoir son patrimoine tout en le préservant. La sensibilisation de tous (habitants, agriculteurs, jeunes, touristes) à la valeur de ce patrimoine et à l'enjeu de sa préservation est à cet égard indispensable.

L'animation de ce patrimoine passera notamment par la capitalisation des expériences conduites sur le territoire, leur mise en réseau et l'extension des initiatives réussies à l'ensemble du Pays. La mutualisation et le développement des échanges entre les différents acteurs du tourisme, mais aussi avec la population locale, représente un enjeu important pour la Thiérache. En effet, outre la mise en place d'actions concrètes visant à améliorer l'offre touristique, la valorisation du patrimoine et de l'environnement thiérachiens passe par une meilleure coordination et une communication ciblée, en mobilisant notamment le potentiel des technologies de l'information et de la communication.

Tendances lourdes et opportunités à saisir

- ▶ Dans les prochaines décennies, la Thiérache devrait continuer à perdre des habitants. L'Insee prévoit en effet que l'Aisne va perdre 6% de sa population d'ici à 2030. La **poursuite du déclin démographique** dans un contexte régional de croissance, va rendre l'enjeu du maintien et de l'accueil de nouvelles populations crucial.
- ▶ Une autre des grandes évolutions démographiques va concerner la poursuite du **vieillessement de la population**. L'Insee prévoit ainsi que 30,5% des Picards auront plus de 60 ans en 2030 (contre 18,5% aujourd'hui). Ce vieillissement démographique naturel risque de se voir amplifié par les nouveaux comportements résidentiels des jeunes retraités qui, sensibles au cadre de vie du monde rural et en quête d'authenticité, pratiquent de plus en plus la bi-résidentialisation : ils conservent leur résidence urbaine pour l'hiver, et achètent des résidences rurales pour passer les beaux jours. La situation géographique de la Thiérache, à proximité de grands pôles urbains, la rend à cet égard potentiellement très attractive.
- ▶ **L'économie de la retraite** va alors prendre une place considérable, favorable au développement de l'emploi de proximité et de certaines activités locales (culture, commerces,...). « Sous consommateurs » par rapport aux actifs, les retraités n'en représentent pas moins un fort marché potentiel dans la mesure où ils vont voir leur pouvoir d'achat croître dans les dix prochaines années, notamment par l'arrivée d'une génération de retraités disposant de droits complets aux retraites complémentaires.
- ▶ Plus généralement, on constate une tendance à **l'installation des ménages dans les espaces périurbains et ruraux** (petites villes calmes mais bien équipées), et ce

quelles que soient les classes d'âge concernées. Dans un contexte de compétition accrue entre les territoires, l'attractivité pour de nouvelles populations se jouera alors sur la qualité globale des territoires : niveau de qualification, aptitude à l'innovation et à la mise en réseau, qualité des équipements et services, qualité du cadre de vie... La qualité du patrimoine bâti deviendra alors un élément moteur de l'attractivité, comme le montre la forte demande pour les demeures de caractère.

- ▶ Les **modifications des comportements touristiques** laissent entrevoir des potentialités de développement pour la Thiérache. Tout d'abord, la tendance à la hausse des budgets consacrés aux loisirs va se traduire par une hausse de la consommation touristique, qui sera dans le même temps plus fractionnée et étalée sur l'année : les courts séjours sont en effet ceux qui vont connaître la plus forte croissance d'ici 2025 (réduction du temps de travail, fractionnement des vacances, croissance du tourisme d'affaires...)
- ▶ La croissance du tourisme longue distance pour les classes moyennes et supérieures permet de prévoir un **accroissement de la part relative des touristes étrangers** en France : dans un proche avenir, plus de 100 millions d'étrangers visiteront la France chaque année (le tourisme international connaîtra une hausse de 4,1% par an d'ici 2025). La présence des touristes étrangers, comme les Scandinaves, tendra à augmenter en Thiérache.
- ▶ Même si l'attractivité des littoraux n'est pas démentie et va probablement se renforcer avec le réchauffement climatique, **le tourisme vert connaît parallèlement un essor, en lien avec le développement des préoccupations environnementales**. Les adeptes de ce produit « rural », accordent une grande importance à la dimension humaine (accueil, recherche de produits individualisés...) et à l'authenticité. C'est entre autres sur ces aspects qualitatifs que se fera la différence sur ce créneau très concurrentiel. La Thiérache, avec ses grands espaces et ses paysages particuliers, a évidemment une carte à jouer sur ce créneau, en se positionnant comme une destination de campagne et de tourisme durable (préservation des ressources et développement maîtrisé de l'activité touristique), en proposant des services de qualité (confort, qualité environnementale) et en développant des labels.
- ▶ Néanmoins, **la dérégulation du marché agricole**, en favorisant les grandes exploitations les plus concurrentielles, **pourrait entamer ce capital « nature »**. La disparition du bocage, qui est un facteur important de l'identité thiérachienne, et la hausse des risques naturels (coulées de boue et inondations avec l'arrachage des haies, pollution de l'eau...) pourraient hypothéquer la voie de développement que représente le tourisme vert.
- ▶ **Les progrès du numérique et d'Internet haut débit** facilitent l'échange d'informations et des savoirs, rendu rapide et peu coûteux. Cette économie des réseaux, qui est essentiellement une économie de la culture, et donc de la singularité et de l'identité, permet d'atteindre une cible commerciale très élargie, mais est également très sollicitée par des messages concurrents. Pour gagner en visibilité, la Thiérache devra élaborer une démarche marketing axée sur les TIC et promouvoir et vendre la Thiérache sur Internet.

4. SYNTHÈSE : PROPOSITIONS DE PRIORITÉS

Les propositions de priorités

Préserver et promouvoir le paysage bocager et le patrimoine (naturel, bâti, culturel) de la Thiérache afin d'asseoir son développement sur ces deux thèmes (filière bois, développement des produits du terroir, activités sportives autour de la nature : forêts, eau)

Valoriser les réussites et les innovations conduites en Thiérache, dans un but d'accueil (communication externe) et de maintien des jeunes au Pays (valorisation interne). Accompagner la reconversion de l'activité agricole dans les activités touristiques, et inciter les initiatives locales porteuses (Thiérache Fermière, savoir-faire de Thiérache, Ateliers d'artistes, Association Thiérache Sport Nature) à se développer à l'échelon du Pays.

Promouvoir une culture de l'accueil touristique, en impliquant les professionnels, les entreprises et les habitants, et en favorisant les échanges et la mise en réseau des acteurs (activités complémentaires).

Professionnaliser l'offre touristique, à travers des actions de mise à niveau de l'offre d'hébergement (renforcer l'offre haut de gamme mieux adaptée à l'accueil des touristes nord européens, développer l'hébergement pour les groupes notamment, créer des infrastructures d'accueil pour les camping-cars, etc.) et de loisirs (création de produits par filières : randonnée, pêche, chasse, sports et nature, produits du terroir, etc.), et à travers l'accroissement de la qualité de l'animation et des actions de promotion concertées.

Définir une stratégie touristique commune et concertée à l'échelle du Pays, afin d'améliorer la lisibilité et de mutualiser les moyens (humains, techniques, financiers) : poursuivre la mise en réseau des sites (circuit pour excursions thématiques, guide de découverte, parcours pour randonnée pédestre, VTT...), organisation commune de l'animation et de la communication touristique, proposition de produits « complets et clés en mains ». Poursuivre la démarche d'une politique transfrontalière (Grande Thiérache).

Les propositions de pistes d'actions

- Réaliser des voyages d'études dans les collectivités locales exemplaires en terme de valorisation patrimoniale et urbanistique pour sensibiliser les élus à l'enjeu de préserver le caractère des villages, et d'adopter une vision qualitative d'ensemble lors des nouvelles réalisations.
- Sensibiliser la population (et notamment les jeunes) à l'environnement et à leur patrimoine : visites pédagogiques à destination du jeune public, circuits de randonnées à thèmes, ludiques et pédagogiques, élaboration d'une Charte paysagère avec la réalisation d'un inventaire du paysage.
- Faire un écomusée : le Démocrate de l'Aisne a été cité comme lieu possible (en relation avec le centre de documentation de la Thiérache à Vervins).
- Mettre en place un observatoire du tourisme pour suivre et évaluer l'activité touristique en Thiérache ainsi que son évolution.
- Créer une « Maison de Pays » (en référence aux Maisons de Parc) rassemblant tous les outils permettant de connaître, valoriser et vendre notre territoire (un pôle

de recherche de nouveaux résidents et d'accueil pourrait également y être intégré).

- Créer un pôle culturel du Pays de Thiérache (Etablissement Public de Coopération Culturelle) : sensibilisation, restauration et animation du patrimoine.
- Créer un centre de ressources documentaires du Pays, en relation avec le centre de documentation de la Thiérache : formation, études, base de données, bibliothèque.
- Communiquer en s'appuyant sur les événements pour se faire connaître, à l'extérieur et à l'intérieur, et en utilisant systématiquement les TIC, les supports gratuits (journal du Conseil Général, journaux publicitaires gratuits, les informations touristiques).
- Créer un événementiel autour des églises fortifiées : festival, manifestation, animation.
- Mettre en place une signalétique en langue picarde.
- Organiser des conférences régulières (annuelles/biennuelles) avec les différents acteurs du tourisme pour créer une dynamique d'ensemble.
- Développer les relations avec les entités institutionnalisées des territoires voisins (Pays, Parc...), qui permettent des échanges fructueux (inspiration de l'éolien néerlandais et du tourisme belge par exemple). Des relations plus intégrées seraient même envisageables (création d'un Parc Naturel Régional à l'échelle de la Thiérache de l'Aisne, rattachement au Parc Naturel Régional de l'Avesnois, ou montage d'un dossier Interreg avec la Belgique sur la préservation du bocage et la valorisation du paysage).
- Créer des activités complémentaires : inciter les agriculteurs à faire des chambres d'hôtes, des réseaux de gîtes, des relais équestres, et à développer les jachères fleuries.
- Gérer et aménager les cours d'eau (prévention et lutte contre les crues et l'érosion).